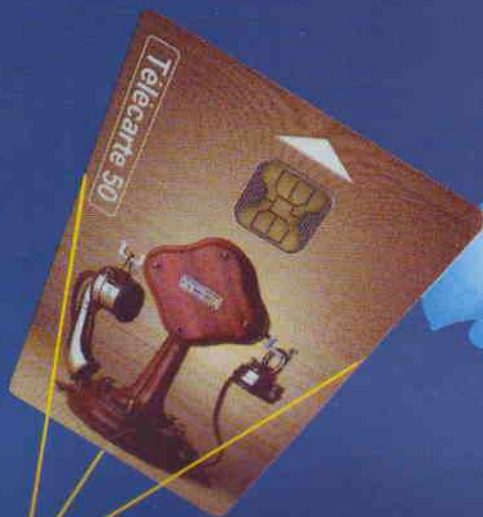


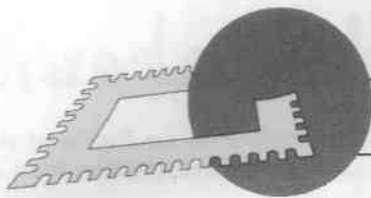
La GAZETTE

n°100

ISSN 0293-4132



EN CADEAU AVEC CE NUMÉRO : LA BROCHURE
« COMMENT COLLECTIONNER LES TIMBRES »



N° 100 - 101 / OCT. 99

La GAZETTE

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE L'UNION DES PHILATÉLISTES
ET DES TÉLÉARTISTES DE LA POSTE ET DE FRANCE TÉLÉCOM

En couverture et en quatrième de couverture :
Création originale pour le numéro 100 de la Gazette par Patrick
Bleau, auteur de plusieurs visuels pour Philexfrance 99.

L'UNION SUR INTERNET :
<http://perso.wanadoo.fr/union.philatelistes.des.ptt/>
E-mail : upptt.jft@wanadoo.fr

Déjà 100 numéros ...

Notre Gazette fête par ce présent numéro la centième édition de sa parution. Un exploit et un événement qui méritent d'être salués en raison de l'outil médiatique que représente notre publication dans la présentation permanente des activités qui sont liées aux timbres-poste, à la télécarte ou à la cartophilie.

Mes rencontres fréquentes avec les adhérents de notre association, les lettres reçues au secrétariat national, les remarques pertinentes d'un lectorat extérieur montrent à l'évidence que notre magazine trimestriel ne laisse pas indifférent et reste un support de communication fort pour l'Union des philatélistes et des télécartistes de La Poste et de France Télécom, tant en interne qu'en externe.

Depuis sa création en 1974 par Jean-François Gleizes, notre Gazette a beaucoup évolué dans sa forme, dans sa présentation, dans son concept et dans sa mise en page, mais elle n'a jamais varié dans l'objectif fixé à l'origine : celui d'informer nos adhérents dont la plupart ne sont abonnés à aucune autre revue spécialisée en philatélie, en télécartes ou en cartes postales. Cet objectif a été constamment respecté par tous les rédacteurs en chef de la «Gazette», qui ont toujours su maintenir cette charte avec nos lecteurs.

Parmi toutes les publications éditées par les amicales, clubs et associations philatéliques, notre Gazette se place dans les premiers rangs tant par la qualité de sa présentation que pour celle de ses articles, et j'ai toujours personnellement veillé à ce que cet équilibre soit maintenu.

Certes, notre revue trimestrielle représente une charge budgétaire annuelle considérable pour notre association, mais nous ne saurions nous passer de ce vecteur qui reste, malgré l'évolution des technologies de l'information, un moyen de communication essentiel.

A l'occasion de mes vacances estivales, mon parcours m'amenait à rendre une visite amicale dans le Limousin à notre ancien président général, René Gayoux, et celui-ci me remettait



dans son intégralité tous les circulaires et bulletins que notre association diffusait à ses membres de 1953 à 1973. En consultant ces précieuses archives qui iront rejoindre prochainement notre bibliothèque, je mesurais le chemin parcouru dans l'information de nos sociétaires, mais constatais que «nos anciens» n'avaient jamais négligé ce côté lien d'information qui reste une nécessité dans le milieu associatif.

Au-delà de l'événement que représente la parution de ce numéro 100, il faut saluer toutes celles et tous ceux qui tout au long de ces 25 dernières années ont su faire vivre cette publication, l'ont animée, ont écrit pour elle, et l'ont rendue ce qu'elle est maintenant : une publication convoitée, jalouée et enviée.

Depuis que j'assume la présidence de notre association, je n'ai rencontré que du dévouement et de l'abnégation parmi tous ceux qui ont été associés à la réalisation, à la fabrication et à la diffusion de notre Gazette.

De Christian Bordet à François Mennessiez en passant par notre regretté Gaston Sagot, de Philippe Bauban à l'équipe du secrétariat national pour la diffusion et la gestion du fichier, tous ont consacré beaucoup de temps pour que nos lecteurs trouvent dans la Gazette satisfaction et information. Je n'oublierai pas de saluer également dans ce concept «Gazette» l'oeil averti de nos relecteurs, Lucie Vaurabourg, Michel Liflard ou Gérard Chauveau qui, tout au long des numéros, traquent la «coquille»

et les vilaines syntaxes...

Je reste confiant dans l'avenir de notre publication et ce numéro 100, qui n'est pourtant qu'une étape numérale et symbolique, représente une marque de solidité dans un paysage où l'écrit reste fragile et où les publications disparaissent et se créent selon le vent des modes.

Jean-François Logette
Président général de l'Union des philatélistes
et des télécartistes de La Poste et de France Télécom

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO :

Éditorial	3	Le 2 ^{ème} Congrès de l'UIPPT	17	Télécartes	26-27
Les services de l'Union	4-5	Le jeu-concours de la 100 ^{ème}	18-19	Cartophilie	28-29
Les structures de l'Union	6	La nouvelle articulation trésorerie -		Nouveautés	30
Du nouveau aux nouveautés	7	comptabilité	20-21	La richesse de nos P.P.	31
La Gazette : 100 ^{ème}	8-9	Le Congrès de l'U.P.U.	22	Qui va à la chasse	32
Les poissons d'avril de la Gazette	10	Les timbres n'ayant plus valeur		SOS lecteurs	33
Initiation : histoire postale		d'affranchissement	23	Les nouvelles brèves	34-35-36
d'avant le timbre	11-12-13	Bibliothèque	24	Petites annonces	37-38
L'A.G. de Cussac	14-15-16	Page des jeunes	25	Les philatélistes malades de la cote	38

Il est bon de rappeler, de temps à autre, que l'Union des philatélistes et des télécartistes de La Poste et de France Télécom est sans doute l'association philatélique qui propose le plus grand nombre de services à ses adhérents... Jugez plutôt !

NOUVEAUTES

Responsable : Jean-Claude Bourret

Fourniture de tous les timbres neufs français et étrangers, par pays ou selon un thème précis (plus de 100 thèmes recensés à ce jour). Il paraît actuellement plus de 10 000 timbres par an dans le monde, dont une cinquantaine pour la France.

ECHANGES

Responsable : Michel Carrière

Fourniture de « carnets de circulation » garnis de timbres neufs ou oblitérés, français ou étrangers, récents ou très anciens. Chaque adhérent prélève les timbres qu'il souhaite. Chacun peut aussi confectionner ses propres « carnets de circulation » pour se défaire de ses doubles.

MARCOPHILIE

Responsable : Antoine Garcia

Fourniture des enveloppes et cartes « Premier Jour » éditées à l'occasion de la sortie de chaque timbre (pays proposés : France, Monaco, Andorre, Algérie, Suisse, St-Pierre-et-Miquelon, Europa). Fourniture des empreintes sur lettres des cachets des bureaux temporaires français (plusieurs centaines par an) et des flammes temporaires ou permanentes françaises.

CARTOPHILIE

Responsable : Michel Bablot

Offre diversifiée pour les collectionneurs de cartes postales : service d'échange de cartes anciennes, offre sur catalogue de cartes rares, création et diffusion de cartes modernes, proposition de matériel cartophile et de catalogues spécialisés à prix réduit.

CIRCULATIONS MARCOPHILES

Responsable : Alain Herbinet

Fourniture de pochettes de plis anciens ou modernes (enveloppes, entiers, souvenirs philatéliques, etc) sur le principe des « carnets de circulation ». Chaque adhérent prélève les plis qu'il souhaite.

TELECARTES

Responsable : Alain Fauché

Fourniture de toutes les télécartes publiques françaises, y compris les émissions régionales ou locales, et les télécartes vendues par les réseaux autres que La Poste et France Télécom (grands magasins, débits de presse). Fourniture de matériel et catalogues spécialisés à prix réduit.

ECHANGE DE TELECARTE

Responsable : Philippe Malige

Fourniture de « carnets de circulation » spécialisés dans la télécarte, permettant de se procurer toutes télécartes, neuves ou usagées, publiques ou privées, françaises ou étrangères.

CENTRALE D'ACHAT

Responsable : Hervé Nicolas

Fourniture avec une remise d'environ 30 % sur le prix pratiqué dans le commerce du matériel nécessaire à tout collectionneur (albums, classeurs, pinces, petit et gros équipement ...). Fourniture à prix réduit des catalogues de cotation des timbres.

VENTE SUR CATALOGUE

Responsable : Claude Lhote

Diffusion deux fois par an d'un catalogue descriptif de timbres, documents philatéliques et télécartes en tout genre proposés à la vente, à des prix « club » par les membres de l'association. (Il s'agit généralement des documents trop précieux ou trop volumineux pour pouvoir transiter par les services des échanges de timbres, plis ou télécartes.)

MAXIMAPHILIE

Responsable : Jean Grandin

Service d'échanges spécifique à la branche de la philatélie qu'est la maximaphilie (réalisation de documents philatéliques présentant un maximum de concordance entre timbre, carte postale et cachet d'oblitération).

La Gazette : revue trimestrielle éditée par l'Union des philatélistes et des télécartistes de La Poste et de France Télécom,

78 rue Talbot, 75009 Paris, tél. 01 49 70 09 36, fax 01 49 70 65 18.

Directeur de la publication : Jean-François Logette,

Fondateur : Jean-François Gleizes, Ancien rédacteur en chef : Gaston Sagot.

Redacteur en chef : François Mennessiez, Assistant de rédaction : Philippe Malige.

La Gazette, BP 111, 37301 Joué-lès-Tours cedex,

tél. 01 56 53 99 92 - fax 01 56 53 99 98.

Secrétariat de rédaction : Lucie Vaurabourg, Gérard Chauveau.

Gestion du fichier : Danielle Sié, Marie-Hélène Lauff, Appui logistique : René Barrière.

Composition et impression : Graphic Communication,

2, rue Denis Papin - B.P. 204 - 37302 Joué-lès-Tours Cedex.

Abonnement : 1 an, 30 F (4,57 €) ; deux ans : 60 F (9,15 €).

Anciens numéros : 15 F (2,29 €) l'exemplaire.

Bulletin d'abonnement ci-contre. Dépôt légal : à parution.

**La Gazette* n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.*

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnez-vous à la Gazette, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Souhaite recevoir la Gazette (cocher la case choisie) :

un an, 30 F (4,57 €) ; deux ans, 60 F (9,15 €) ; abonnement de soutien, 50 F (7,62 €) (1 an).

Date : Signature :

A retourner à : La Gazette, BP 111, 37301 Joué-lès-Tours cedex, avec un chèque exclusivement libellé à l'ordre de "UPT".

Service de tous...

PUBLICATION

Responsable : François Mennessiez

Quatre fois par an, parution de «La Gazette», la plus importante revue philatélique française associative : sous couverture couleur, 16 pages d'informations, reportages et rubriques régulières (nouveau, initiation, bibliothèque, cartophilie, etc), avec un jeu-concours trimestriel, et une rubrique de petites annonces gratuites.

EXPOSITIONS

Responsable : Jean-François Thivet

L'Union et ses groupes organisent plusieurs dizaines d'expositions par an, un certain nombre d'entre elles s'inscrivant dans les compétitions organisées par la **Fédération Française des Associations Philatéliques**, qui permettent l'accès au titre annuel de champion de France de philatélie. L'exposition de l'Assemblée Générale de l'association est de niveau régional.

VOYAGES

Responsable : secrétariat national

A l'occasion des expositions philatéliques internationales (3 à 4 par an, dans tous les pays du monde), l'Union offre à ses adhérents la possibilité de participer à un voyage associant tourisme et philatélie (découverte de sites locaux entrecoupée de la visite, le plus souvent commentée, de l'exposition philatélique internationale).

MINITEL/INTERNET

Responsables : Eric Jariod et Jean-François Thivet

Accès à un service réservé sur minitel, et sur Internet, délivrant des informations spécifiques, des offres de souscription, des petites annonces.

Accès minitel : 3614 Tatou, puis frapper directement sur la page d'accueil le mot de passe : *JOKER#. Puis taper UPPTT (et Phibal pour les messages).

Accès Internet : <http://perso.wanadoo.fr/union.philatelistes.des.ptt/>

ASSURANCES

Responsable : Alain Daillet

Aide technique à l'assurance des collections, notamment lors de la participation aux expositions philatéliques (nationales ou internationales). Fourniture d'un service de conseil en assurances, spécialisé sur la philatélie, quel qu'en soit le domaine (responsabilité, perte ou vol, accident, etc).

ABONNEMENTS

Responsable : Michel Laporte

Offre à tous les adhérents d'une possibilité de s'abonner à tarif réduit à toutes les revues philatéliques paraissant en France : Le Monde des Philatélistes, L'Echo de la Timbrologie, La Philatélie Française, Timbroscopie, Timbroloisirs, Timbrojournal, Atout Timbres, Koalec.

PRET-A-POSTER

Responsable : Jean-Claude Bourret

Ce service entend proposer à tous les adhérents de l'Union la fourniture de tous les «prêts-à-poster» neufs vendus par La Poste de France (illustrés ou enveloppes «repiquées» locales), un service d'échanges de prêts-à-poster oblitérés, et des informations générales sur ce produit en plein développement.

BIBLIOTHEQUE

Responsable : Claude Maneau

Prêt par correspondance d'ouvrages philatéliques et cartophiles : plus de 200 livres disponibles.

FORMATION

Responsables : Daniel Bascou, Eric Jariod

Deux fois par an, possibilité de participer à des stages d'initiation à la philatélie (c'est-à-dire comment collectionner, comment exposer, comment progresser en philatélie) : stages de trois jours en résidentiel.

LA GAZETTE VOUS OFFRE LA BROCHURE «COMMENT COLLECTIONNER LES TIMBRES»

Editée par l'Association pour le Développement de la Philatélie, cette brochure entend fournir des réponses simples aux questions de base que se pose celui (ou celle) qui souhaite démarrer une collection de timbres : comment identifier un timbre, comment choisir sa collection, comment décoller un timbre, où trouver des timbres, comment s'informer, où trouver des conseils, comment exposer en compétition, etc. Mais elle s'adresse aussi aux personnes qui, ayant démarré une collection, cherchent à l'approfondir (les erreurs à éviter, les musées postaux, la naissance des premiers timbres, les techniques d'impression, quelques

exemples de collections, etc). Tout un chacun peut y trouver matière à connaissance !

Cette brochure gratuite s'adresse bien entendu aussi aux jeunes. Si vous en souhaitez des exemplaires supplémentaires, n'hésitez pas à contacter la Gazette (BP 111, 37301 Joué-les-Tours cedex), qui fera suivre votre demande à l'A.D.P.

D'ici là, bonne lecture !

La Gazette remercie Anne-Marie Voisin, Isabelle Lecomte et Ginette Sadaune pour l'aide apportée dans la fourniture de cette brochure à ses lecteurs.



D'abord association loi 1901 composée de groupes locaux simplement autonomes, l'Union a su en 1991 s'adapter au dimensionnement auquel son succès l'avait conduit, et à l'évolution des exploitants «La Poste» et «France Télécom».

Elle se compose aujourd'hui de 24 groupes régionaux ou départementaux, qui sont autant d'associations loi 1901, indépendantes et régulièrement déclarées en préfecture.

Chacun de ces groupes a un bureau (avec au minimum un président, un secrétaire, un trésorier et des responsables de service), un conseil d'administration, et une assemblée générale annuelle. Les statuts de tous ces groupes sont identiques, à la seule dénomination géographique près. Les règles de fonctionnement et les cotisations sont strictement encadrées, et chaque groupe est tenu de respecter la déontologie générale de l'Union, sous peine de se voir retirer cette appellation.

Chaque groupe dispose de représentants à l'assemblée générale nationale, selon le nombre de ses membres, et peut bien sûr présenter des candidats aux postes d'administrateurs nationaux.

Au niveau national, l'Union est dirigée par un Bureau de 13 membres (deux présidents honoraires, un président général, quatre vice-présidents, un secrétaire général, trois secrétaires généraux adjoints, un trésorier général, un trésorier général adjoint), et un Conseil d'Administration de 21 membres, renouvelé par tiers à chaque assemblée générale. Ce Conseil se réunit au moins deux fois par an.

Une conférence des présidents rassemble au moins une fois par an l'ensemble des présidents de groupes, pour les informer de la politique générale de l'association et coordonner leurs activités.

Lors de l'assemblée générale annuelle, une exposition philatélique dite de niveau régional a lieu, et permet aux différents groupes de se mesurer entre eux. Un trophée dénommé «Challenge René Gayoux» est attribué chaque année au groupe qui a présenté les deux meilleures collections.

Chaque service de l'association (voir pages précédentes) est dirigé par un responsable désigné chaque année par le Conseil d'Administration, à l'issue de l'assemblée générale annuelle. Ce responsable de service est relayé par un correspondant au niveau de chaque groupe régional ou départemental, ce correspondant étant quant à lui en liaison directe avec les adhérents.

Au niveau de la Fédération Française des Associations Philatéliques, l'Union n'existe qu'à travers ses groupes, qui ont l'obligation d'être affiliés à cette Fédération dans leur groupement philatélique fédéral régional. De nombreux membres de l'Union agissent pour le compte de la Fédération dans leur région, et l'un des vice-présidents de l'Union est membre du bureau de la Fédération. Celle-ci, très soucieuse de coopération européenne, suit avec beaucoup d'intérêt le développement de l'Union Internationale des Philatélistes des Postes et Télécommunications.

UNION DES PHILATELISTES ET DES TELECARDISTES DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM

Siège social : 78 rue Taitbout, 75009 Paris, téléphone 01 49 70 09 36 et 09 37, télécopie 01 49 70 65 18. CCP 8841 11 W Paris.

Président d'honneur : Antoine Di Maggio, directeur du Service National des Timbres-Poste et de la Philatélie.

Présidents honoraires : René Gayoux, Jean-François Gleizes.

Président général : Jean-François Logette.

Vice-présidents : Pascal Bladinières, Alain Daillet, Michel Liffard, Jean-François Thivet.

Secrétaire général : Gérard Chauveau.

Secrétaires généraux adjoints : Jean-Pierre Despin, Eric Jariod, Claude Maneau.

Trésorier général : Bernard Kizirian.

Trésorier général adjoint : Gilles Cressent.

Autres membres du conseil d'administration national : Linéda Tanic, Daniel Bascou, Pierre Compain, Léon Fischer, René Frappa, Jean-Claude Labbé, André Laurent, Gilbert Morel, François Petit, Joël Moisy.

Membres d'honneur du conseil d'administration national : Bernard Antz, Jean-Claude Coste, Albert Lasserre.

Vérificateurs aux comptes : Lucie Vaurabourg, Hervé Lutz, André Ollier.

Responsables du secrétariat national : Danielle Sié, Marie-Hélène Lauff, René Barrière.

Comptable : Michel Laporte.

Responsables de services : Michel Carrière (échanges), Antoine Garcia (marcophilie), Jean-Claude Bourret (nouveau-tés), Michel Bablot (cartophilie), Alain Fauché (télécartes), François Mennessiez (Gazette), Alain Herbinet (circulations marcophiles), Hervé Nicolas (centrale d'achat), Philippe Malige (échange de télécartes), Claude Maneau (bibliothèque), Jean-François Thivet (Internet), Eric Jariod (Minitel), Claude Lhote (vente sur catalogue), Jean Grandin (maximaphilie).

GROUPES ET PRÉSIDENTS DE GROUPES :

- **Aquitaine :** Claude Lhote, 50 rue du Petit Parc, 33200 Bordeaux.
- **Auvergne :** Philippe Bauban, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex.
- **Bas-Rhin :** Daniel Bascou, BP 35, 67001 Strasbourg.
- **Basse-Normandie :** Jean-Claude Labbé, 3 rue des Boutons d'Or, 14610 Cambes-en-Plaine.
- **Bourgogne :** Philippe Gavillon, 1 av. Aristide Briand, 21000 Dijon.
- **Bretagne :** Léon Fischer, 29 rue Robert Schumann, 56100 Lorient.
- **Centre-Val de Loire :** Bernard Lefèvre, 4 rue Colbert, 45100 Orléans.
- **Champagne-Ardenne :** Denis Collas, 41 rue Jacques Prévert, 51100 Reims.
- **Corse :** René Frappa, Petre Alte, 20129 Bastia caccia.
- **Franche-Comté :** Jacques Sarrazin, 53 B rue du Collège, 25480 Pirey.
- **Haute-Normandie :** Evelyne Barbay, BP 9, 76850 Bosc-le-Hard.
- **Haut-Rhin :** Yves Lehmann, BP 1484, 68072 Mulhouse cedex.
- **Ile-de-France :** Jean-François Logette, BP 378, 75526 Paris cedex 11. (Secrétariat permanent tenu par Elisabeth Delassus, téléphone fax 01 43 14 64 65)
- **Languedoc-Roussillon :** Jean-François Gleizes, 22 bis rue Enclos Ferraud, 34000 Montpellier.
- **Limousin :** Georges Rejou, 25 rue Michaud, 87033 Limoges cedex.
- **Loire :** Bernard Kizirian, BP 50, 42002 Saint-Etienne cedex 1.
- **Lorraine :** Pierre Horny, BP 3181, 54013 Nancy cedex.
- **Midi-Pyrénées :** Lucien Sanchez, 5 rue des Hirondelles, 31700 Beauzeille.
- **Nord-Pas-de-Calais :** Jean Doucy, 14 av. de St-Omer, 59190 Hazebrouck.
- **Pays de Loire :** Louis Souchu, 3 rue Franz Liszt, 44700 Orvault.
- **Picardie :** Jean-Claude Canonne, 12 rue d'Haubenizel, 02590 Aubigny-aux-Kaisnes.
- **Poitou-Charentes :** Pierre Compain, BP 10, 86390 Lathus-St Rémy.
- **Provence-Alpes-Cote d'Azur :** André Laurent, BP 308, 13263 Marseille cedex 07.
- **Rhône-Alpes :** Alain Daillet, BP 7084, 69301 Lyon cedex 07.

Depuis l'A.G. de Cussac, Jean-Claude Bourret a remplacé Bernard Mathion à la tête du service des nouveautés. Portrait d'un petit ... nouveau.

- Jean-Claude, pourquoi et comment es-tu arrivé à ce poste ?

- Je suis adhérent à l'Union depuis plus de 25 ans; mais j'avais jusqu'alors toujours été un membre très passif, me contentant de recevoir régulièrement mon abonnement aux nouveautés. Depuis avril, je suis en congé de fin de carrière à France Télécom, et il m'a semblé bon de continuer à avoir de l'activité. C'est pourquoi j'ai répondu à l'appel à candidature lancé par Jean-François Logette, président général, en début d'année, pour gérer le service national des nouveautés.

- Quel a été ton parcours professionnel ?

- J'ai pratiquement toujours travaillé dans l'informatique, d'abord aux Télécoms, puis à la Direction du Budget et de la Comptabilité de l'ancienne «Centrale». J'ai effectué quatre ans à la Direction Générale de la Poste, puis quatre ans en Afrique Noire, toujours dans des services informatiques, puis j'ai exercé aux Télécoms à Orléans et à Paris. Mon dernier poste a été responsable des transports au siège de France Télécom, à Paris.

- Cette connaissance parfaite de l'outil informatique te sera très utile pour la gestion du service...

- J'imagine qu'elle a pesé lourd dans le choix qui a abouti à ma nomination comme responsable du service ! Mon premier travail a d'ailleurs été de reconstituer le fichier complet du service, qui était resté un peu en «stand by» pendant plusieurs mois. J'ai ensuite développé une application informatique pour suivre l'ensemble des factures. Je pense pouvoir être totalement opérationnel à la rentrée.



Jean-Claude Bourret en pleine action !

- Quelles sont tes premières impressions sur le service ?

- C'est beaucoup plus lourd et plus complexe que je ne le pensais ! Je suis certes bien secondé par l'ensemble des responsables régionaux du service, qui sont mes correspondants au niveau des groupes. Mais l'achat des timbres auprès d'un grand nombre de fournisseurs, la répartition par pays et par thème, le tri et l'envoi à chaque responsable régional, le suivi des factures, c'est depuis avril quasiment une occupation à temps complet pour moi. Pour donner un exemple, j'ai réparti lors de mon premier envoi 8200 timbres, ce qui a envahi la table et même le sol de mon séjour : il y avait des timbres partout ! J'ai déjà passé quelques nuits blanches pour le service des nouveautés. Maintenant que j'ai «pris mes marques», cela va aller mieux.

- Tu es aussi responsable du service Prêt-à-Poster ?

- Hé oui ! Le Conseil d'Administration de l'Union, lors de l'A.G. de Cussac, m'a demandé de prendre également la responsabilité de ce service, assez proche dans sa mission et son fonctionnement de celui des nouveautés. Il m'a aussi confié la mission «double faciale», mise en place en janvier, pour fournir aux sociétaires de l'Union la possibilité d'acquiescer, pendant quatre ans, tous les timbres à double affichage monnaie locale/euro paraissant dans les différents pays d'Europe concernés par la monnaie unique. Comme vous le voyez, je n'aurai pas le temps de m'ennuyer au cours des mois qui viennent !

(Propos recueillis le 9 août)

N.B. Pour le fonctionnement des services «nouveautés» et «prêt-à-poster», voir en pages 4 et 5.

L'OBLITERATION DES OBJETS DE CORRESPONDANCE

Voici le texte d'une note de 1999 adressée aux Directeurs Départementaux de l'époque. Malgré une amélioration sensible et la modernisation du matériel utilisé, cette note révèle encore des arguments d'une parfaite actualité !

Claude Leborgne

L'administration a l'occasion de constater, presque journalièrement, que, malgré les nombreuses recommandations adressées aux services, les objets de correspondance ne sont pas oblitérés avec tout le soin désirable.

Il en résulte des incidents ou des plaintes qui peuvent et doivent être évitées.

Les considérants ci-après des vœux émis par diverses sociétés philatéliques en sont le témoignage. Ils sont trop fréquemment justifiés par l'aspect des enveloppes communiquées à l'appui des réclamations.

«Considérant que le ministre des P.T.T. compte principalement sur les philatélistes pour absorber ses nombreuses émissions de timbres, en particulier de timbres avec surtaxes;

Considérant les sommes importantes que les philatélistes font ainsi, bénévolement, rentrer dans les caisses du trésor;

Souhaité qu'à titre de réciprocité le ministère des P.T.T. ait quelque égard pour les philatélistes. Trop souvent ceux-ci se plaignent, avec juste raison, du peu de soin avec lequel les

correspondances philatéliques sont manipulées et de la façon malpropre et excessive dont les timbres sont oblitérés. Quels sentiments de regrets ne les animent-ils pas lorsqu'ils comparent leurs affranchissements maculés aux correspondances si parfaitement et si légèrement oblitérées par le service postal de certains pays étrangers, comme la Suisse, par exemple. Tout en reconnaissant qu'il existe malgré tout en France des bureaux qui oblitérent de façon parfaite les affranchissements philatéliques, que de nombreux employés mettent un réel empressement à satisfaire les philatélistes.»

Quelque légitimes que soient les doléances des milieux philatéliques leur intérêt n'est cependant pas le seul à considérer. L'administration a toujours estimé qu'une oblitération soignée des correspondances s'impose dans l'intérêt de la masse des expéditeurs et des destinataires, pour des motifs d'ordre juridique et enfin pour le bon renom du service postal.

Ainsi qu'il ressort des instructions rappelées en référence, une bonne oblitération dépend essentiellement de l'état de propreté et d'entretien du matériel utilisé.

Il conviendra d'inviter les receveurs :

1° A provoquer le remplacement et la réparation des objets de timbrage inutilisables ou dont le fonctionnement laisse à désirer (tampons en drap, blocs mobiles, timbres à date, couronnes, griffes, etc.);

(suite page 13)

LA GAZETTE : 100 ème !

Vous tenez en main le n° 100 de la publication trimestrielle de l'Union des philatélistes et télécartistes de La Poste et de France Télécom. Rétrospective.



C'est en janvier 1974 qu'est paru le numéro 1 de la «Gazette des Postiers Philatélistes». Ce bulletin trimestriel «d'information



et de documentation», de format 14 x 20 cm, comporte dans ce premier numéro 16 pages, démunies de toute illustration, sous couverture cartonnée jaune-beige. Pour les 17 numéros qui vont suivre, placés sous la direction de Jean-François Gleizes, la couverture arborera toujours le même dessin, sous des couleurs variées (vert, rose, bleu, rouge, etc). La pagination varie de 16 à 20 pages. Ces 18 numéros comporteront différents articles de fond, certains étalés sur plusieurs numéros (une étude de Bernard Lefèvre sur l'automation occupera à elle seule 34 pages de la Gazette, sur 7 numéros). Les premières illustrations apparaissent sous forme de dessin dans le numéro 5, et les premières photos dans le numéro 17. La Gazette de cette époque comporte une multitude d'informations pratiques : les convocations et pouvoirs pour l'Assemblée Générale, les bulletins de commande aux différents services, les offres d'abonnement et de catalogues, etc, ainsi qu'une page systématique de publicité pour du matériel philatélique.

De juillet 1978 à octobre 1979 (n° 17 à 24), la Gazette change de couverture (blanche avec titre en lettres rouges, agrémentée d'un document fourni par le Musée postal), avec un nouveau rédacteur en chef, Christian Bordet, et de

nouvelles signatures apparaissent. L'expédition artisanale effectuée par Philippe Bauban sera remplacée par le routage dès janvier 1980.

UN BOUT DE CHEMIN AVEC LES CHEMINOTS...

Révolution avec le n° 25, qui redevient le n° 1 : la Gazette est désormais réalisée en commun avec les «Cheminots Philatélistes» sous le nom de «Gazette Philatélique». Elle a désormais le format 16 x 24 cm, toujours sous couverture blanche à lettres rouges, et oscille entre 20 et 32 pages. Un sommaire apparaît, ainsi que des pages spécifiques aux activités de chaque association, et des rubriques nouveautés et cartophilie.

Jean-François Logette ayant pris la présidence de l'Union des Philatélistes au 1er semestre 1983, la Gazette va en porter immédiatement l'empreinte, ainsi que celle du regretté Gaston Sagot : dès le n° 15, en juillet 83, elle change de format (21 x 29 cm) et adopte la couleur en couverture (avec un orange-vif resté dans toutes les mémoires !).

La collaboration avec les Cheminots Philatélistes cesse avec le n° 33 (janvier 1988), qui comporte une nouvelle calligraphie du titre. Dans son éditorial, Jean-François Logette écrit que ce n° 33 marque «la rupture après huit années de coopération, de confiance et d'amitié, avec les Cheminots Philatélistes qui nous quittent pour des raisons financières». Jusqu'au n° 43, la Gazette va alors traverser une période troublée, avec une parution et une pagination parfois fantaisistes (3 numéros en 1988 et 1990, et seulement 8 pages pour le n° 40), ce qui provoquera une fois la parution pour Pâques des vœux de bonne année du Président général... La maquette intérieure se modernise cependant, en deux couleurs (rouge et noir).

Fin 1990, Christian Bordet passe la main à un tandem composé de votre serviteur et de Gérard Miguel, rédacteur en chef technique. C'est aussi l'époque où l'aide des exploitants à la parution de la Gazette est supprimée, à l'exception des enveloppes d'expédition. Il est alors décidé des réductions budgétaires drastiques (le coût de la Gazette est divisé par trois), au moyen d'aménagements simples, sans incidence sur le service fourni au lecteur (réduction du grammage du papier, des couleurs intérieures, passage chez un imprimeur de province, etc).

La Gazette s'ouvre sur l'extérieur : elle compte aujourd'hui plus de 300 abonnés non membres de l'Union. Au fil des numéros, sa présentation change, ce qui

déroute certains lecteurs, mais est rendu nécessaire par l'obligation d'évoluer en permanence dans le milieu très mouvant de la communication écrite. L'imprimeur aussi change, en fonction des affectations géographiques successives du rédacteur en chef; mais l'objectif demeure toujours le même : faire de la Gazette un journal au contenu et au look dynamique, moderne et attractif, même si les coûts doivent en être strictement maîtrisés (l'introduction de la couleur apparaît aujourd'hui encore comme trop onéreuse...), et à parution régulière, ce qui n'est pas une petite affaire !

GAZETTE PHILATELIQUE
N° 66 - JANVIER 1997

EXCLUSIF :
DE NOUVELLES VARIÉTÉS
SUR LE TYPE BLANC !

PREMIÈRES ÉMISSIONS À MAYOTTE

Meilleurs Vœux!

L'ADIEU AUX AMBULANTS

LES CARTES DE NOËL - LE CRU DES TAAF 1997
... ET TOUJOURS DES LOTS DE VALEUR À GAGNER !

A VOS PLUMES !

Pour obtenir le produit fini, que de temps passé à la recherche puis à la rédaction d'articles et au choix de documents, sur le clavier du micro-ordinateur à frapper les textes qui seront remis à l'imprimeur avec les indications de mise en page... et que de temps passé en direct chez celui-ci pour calibrer chaque page l'une après l'autre !

Sans compter l'expédition, redevenue artisanale depuis 1991, là encore pour des raisons de coût : généralement en un week-end, les 4000 exemplaires sont mis sous pli, à la main, puis déposés à La Poste (soit 200 kg de «marchandise»), pour parvenir chez les lecteurs la première semaine de janvier, avril, juillet et octobre. C'est une course contre la montre renouvelée tous les trimestres !

Un seul regret : que les lecteurs de la Gazette ne l'alimentent pas plus, pour faire profiter tous du savoir de chacun. L'Union, comme la Gazette, ne peut vivre que de la solidarité de ses membres. L'appel est lancé !

F. M.

Retour aux sources

Dans le numéro 1 de la Gazette, en janvier 1974, le président général d'alors, René Gayoux, écrivait le texte suivant, en guise d'éditorial :

1972. L'exposition du XXème anniversaire connaît un éclatant succès, donnant ainsi à notre association une place particulièrement importante parmi les Associations de Personnel des Postes et des Télécommunications.

Malgré cette progression constante, malgré cette vitalité largement prouvée et reconnue, une lacune énorme subsiste : les adhérents de Postiers Philatélistes manquent d'information; plus, certains événements sont même appris par ... la presse spécialisée.

Eh bien ! Après un long et dur travail de mise en place, aujourd'hui vous êtes en possession du premier numéro de «LA GAZETTE DES POSTIERS PHILATELISTES».

Vous avez devant vous votre bulletin dans sa nouvelle conception.

Tout est nouveau :

- sa présentation plus soignée, plus agréable;
- à l'intérieur de cette couverture (oeuvre d'un postier, bien sûr, que je remercie ici très vivement), vous

trouverez 16 pages de textes divers;

- informations générales;
- articles de fond, études;

- la vie de l'association;

- la vie des groupes;

etc, etc...

Certes, l'équipe chargée de ce travail (dirigée par M. Gleizes, vice-président) est consciente des difficultés qui l'attendent et de l'ampleur de la tâche entreprise. Mais, vous tous, êtes également persuadés que quelque chose doit être fait; aussi suis-je certain que cette équipe peut compter sur votre entier concours.

Etudiez donc votre «Gazette», examinez-la bien et dites-nous - très nombreux - tout ce que vous en pensez, donnez-nous vos avis ou suggestions, faites-nous part des modifications que vous souhaiteriez. Toutes vos lettres seront étudiées avec le maximum d'attention et il nous appartiendra alors de donner à vos demandes la suite attendue dans la mesure du possible.

La «Gazette» est sur le rail, ensemble nous devons travailler pour la faire progresser.

Puisque la naissance de «La Gazette des Postiers Philatélistes» coïncide avec le début d'une année, tous ensemble, présentons à notre journal nos meilleurs voeux de longue, très longue vie.

R. Gayoux



RETRO DU JOYEUX HURON

Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette rubrique divise le lectorat de la Gazette ! L'un écrit : «je suis totalement imperméable à ce genre d'humour»; l'autre confie : «c'est la première chose que je lis quand je reçois la Gazette». Morceaux choisis.

- Après le timbre consacré à Yvonne Printemps, il serait question d'émettre un jour prochain un timbre consacré au catalogue ... Yvert.



- Si vous collez le timbre «Pont de Nyons» sur une enveloppe, on pourra dire que la Drôme ... adhère.



- Réaction de Nicolas le jardinier lors de la sortie des quatre timbres Vosges, Auvergne, Bretagne et Camargue : «moi aussi, je préfère les semis permanents !»



- Propos entendus lors de la Journée du Timbre 1996 (thème : la Semeuse) : «nous, les philatélistes, c'est comme ça qu'on sème !»



- Parution surprise d'un entier postal pour le centenaire du train Ajaccio-Vizzavona : encore un prêt-à-poster émis sans crier gare !



- Avant la sortie des premiers timbres de Mayotte, un chargé de communication sur leur lancement aurait déclaré : «pour faire avaler ce coup-là aux philatélistes, il va falloir drôlement emmayoter le bébé !»



- «Le Chat Botté» : ça, c'est un timbre que le philatéliste doit ... à Doré.



- Parution des enveloppes prêt-à-poster Martinique et Guadeloupe : c'est ce qu'on appelle des ... antillais postaux !



- Timbre sur les championnats de monde du judo : il faudra faire attention aux dans.



- Conversation surprise dans les couloirs du Palais Bourbon : «As-tu vu le timbre «Assemblée Nationale» ? - Non, parle-m'en !»

Tous les ans, c'est le même rituel : un article dans le numéro d'avril de la Gazette est purement imaginaire ... et des lecteurs se font piéger.



L'idée est née avec le n° 30 d'avril 1987, où le toujours présent dans nos mémoires Gaston Sagot fit paraître l'information suivante :

«Les conseils d'administration nationaux des Cheminots Philatélistes et de l'Union des Philatélistes des PTT, réunis en Congrès le 29 février dernier, ont décidé à l'unanimité moins une abstention d'échanger leurs présidents généraux pour une durée maximum d'un an.

Cette décision marque un tournant important dans la vie de nos deux associations. Elle a pour but essentiel de resserrer d'une manière encore plus forte les liens qui nous unissent, en permettant à chaque président de mieux approfondir les structures et méthodes de travail utilisées dans une association philatélique de type sensiblement identique.

La date retenue pour le début de ce nouveau mandat a été, d'un commun accord, le 1er avril 1987, sous réserve de l'approbation des assemblées générales des cheminots et des postiers.

Nos félicitations à Marcel Pineau et Jean-François Logette.»

Avec le ton plus léger adopté par la Gazette au début des années 90, l'idée s'est concrétisée à chaque numéro. En avril 1993, «un scoop pour la Gazette» annonce en effet :

«Week-end exceptionnel à Dzaoudzi, aux mêmes dates que notre assemblée générale. En effet, le territoire de Mayotte a commencé ce jeudi 1er à émettre ses propres timbres ! Pour ne pas déchaîner la spéculation dont hélas le milieu philatélique est friand, la nouvelle était restée confinée à un petit cercle d'initiés. C'est grâce au courrier d'un lecteur de la Gazette dans ce lointain territoire que nous en avons eu connaissance. Les premières émissions ont pour thème le *slipo* (pagne local) et la banane. Les autorités postales du territoire nous ont confirmé que le tirage prévu permettrait

de satisfaire toutes les demandes. On murmure que La Poste de Clipperton, dans l'océan Pacifique, pourrait suivre l'exemple. Restons vigilants, donc !»

Le n° 55 d'avril 94, sous la signature de L. Goujon, comporte une page complète titrée «Lyon RP, un point philatélie à cinq cachets». Et, quelques pages plus loin, à l'envers parmi les petites annonces, on peut lire le texte suivant : «Le point philatélie de Lyon RP valait bien un poisson d'avril, et pardon aux philatélistes lyonnais de leur avoir fait des frayeurs...»



En avril 95, le dénommé A. Levin raconte l'anecdote suivante, sous le titre «France Télécom à l'heure du paprika» :

«De nombreux touristes hongrois affluent depuis quelques années à Paris et, pour favoriser la communication avec leur pays, France Télécom vient de mettre en place une initiative intéressante.



En effet, une télécarte rédigée en langue hongroise et utilisable dans les publiphones de la métropole est désormais à la disposition des Magyars de passage dans notre capitale.

Cette télécarte peut être obtenue dans un distributeur automatique situé en

façade du Consulat de Hongrie, 7 rue des Bars, dans le XV^{ème} arrondissement. On peut payer soit en francs français, soit en forints (monnaie hongroise).

Le tirage correct de 300 000 exemplaires devrait permettre à tous les touristes du pays du paprika d'utiliser ainsi notre téléphone.»

Cet article connaît un franc succès : plusieurs lecteurs de la Gazette n'hésiteront pas à se rendre rue des Bars à Paris ... pour constater qu'ils se sont fait avoir !

En avril 96, sous la signature d'A. Blaite, est narrée l'histoire de timbres locaux émis à Sandre-sur-Loup. Liée à la disparition de la franchise postale qui vient de prendre effet, cette anecdote vaut son pesant d'imagination.

La Gazette d'avril 97 voit le plus réussi à ce jour des poissons d'avril : la mise en service dans trois bureaux de poste de machines à oblitérer de marque Fisch, qui apposent des flammes en onze couleurs. Signé O. Thu, l'article déclenche de la part des lecteurs une avalanche de demandes auprès des trois bureaux de poste cités, et en retour une protestation officielle de l'un des chefs d'établissement de La Poste pour n'avoir pas été mis au préalable dans la confidence ! De nombreuses lettres de lecteurs «attrapés» s'ensuivront à la rédaction (une page à ce titre dans le n° de juillet 97), la plupart pleines d'humour, sauf une, très virulente...

En avril 98, le dénommé A. Rhant commet un article intitulé «carton vert pour La Poste», où l'on annonce la sortie de timbres revêtus d'une gomme écologique dans la région de Toulouse. Cette fois, échaudés, les lecteurs de la Gazette ne sont pas dupes...

Enfin le n° 99 de la Gazette, d'avril 99, spécial Philexfrance 99, comportait lui aussi son petit poisson d'avril : les nouvelles puces pour télécartes émises par la société britannique Springfish. L'article signé B. Rochais vous mettait sur la voie !

Que nous réserve le poisson d'avril de l'an 2000 ? C'est là la glorieuse incertitude de la Gazette, seule revue philatélique à notre connaissance à maintenir vivace cette sympathique tradition !

(Suite de la rubrique «Nouveautés» page 30)

LES AUTRES INFORMATIONS

- Sont parues au cours du 1er semestre 1999 diverses enveloppes prêtes-à-poster avec et sans fenêtre, sous quatre formats, revêtues du timbre «Euro».
- La Poste a édité un livre timbré à l'occasion de la sortie du bloc «Armada du Siècle». Ce livre, intitulé «Les grands

voiliers du siècle» et préfacé par Isabelle Autissier, est vendu 79 F (12,04 €). Il contient deux blocs.

- La Poste a édité plusieurs types de collections spécifiques à l'occasion de Philexfrance 99 : l'intégrale des timbres Philex (145 F/22,11 euros); le souvenir officiel (100 F/15,24 euros); l'intégrale des gravures Philex (70 F/10,67 euros); la collection aérienne (96 F/14,64 euros).

- Depuis le 5 juillet, les timbres-poste français affichent la double valeur franc/euro. Parallèlement, ils ne portent plus la mention intégrale «République Française», mais seulement les deux lettres «RF».

- Pour la sortie du timbre «Chopin», émission commune avec la Pologne, l'habituelle pochette de 2 x 4 timbres a été éditée par La Poste.

Dans la Gazette d'avril 1987, Pierre Souchon a réussi à résumer l'histoire postale française jusqu'en 1849. Une reprise s'imposait dans le n° 100 !

La voie orale fut la première phase de transmission de la pensée. Cette transmission dépendait de la mémoire de celui qui transmettait. Comme l'on dit, «la parole s'envole mais les écrits restent». Aussi, au Moyen-Age, les religieux et les notables des villes créèrent-ils les messagers pour transmettre leurs écrits entre eux. Ces messagers, ils les recrutèrent chez les colporteurs, les voituriers, les forains... Tous ces personnages disparates leur servirent d'intermédiaires pour le transport de leurs plis.

DEMONDIDIER
 MARCKOLSHEIM
 MONTBRON
 DORLEANS
 DEGRENoble
 GANDELU
 ELBE ANGERS.
 ROANE DE LOUHANS
 De Strasbourg

Doc. n°2

prise en charge des lettres de toutes provenances dans le pays. A partir de son règne, les premiers bureaux de poste aux lettres s'ouvrirent : Paris en 1576, Bordeaux en 1603, Lyon en 1608...

En 1630, le régime en place découpa le royaume de France en vingt circonscriptions postales qui, à quelque chose près, préfigurent nos régions postales actuelles. Ces provinces furent dotées d'un maître des courriers, qui avait le pouvoir de décision pour l'ouverture des bureaux de poste.

En 1668, Louvois fut nommé surintendant général des Postes. Il supprima le système en place, c'est-à-dire les messageries privées, et les remplaça par la «Ferme générale des Postes», qui restera en place jusqu'à la Révolution. Parallèlement furent mises en service les premières boîtes aux lettres, à Paris. C'est à cette époque que l'on rencontre les premières marques postales manuscrites (doc. n° 1). Elles indiquaient le nom de la ville de départ de la lettre, la route empruntée, le prix du port (dû par le destinataire) ou, plus tard, le port payé (par l'expéditeur).

Le courrier devenant de plus en plus important dans les grandes villes, les directeurs des Postes de ces communes firent fabriquer des tampons en bois ou en métal, de confection locale. Ce sont les premières marques au tampon : l'année 1695 voit leurs premières sorties.

Face à cet afflux hétéroclite de tampons, le Fermier général des Postes adressa en mars 1749 une circulaire qui faisait obligation aux directeurs des Postes de province de faire établir à leurs frais des griffes portant le nom de leur bureau. Mais les directives de cette circulaire ayant été perdues de vue,

l'administration centrale décida de faire fabriquer à Paris les tampons des villes, et approvisionna les bureaux non dotés de griffes officielles postales.

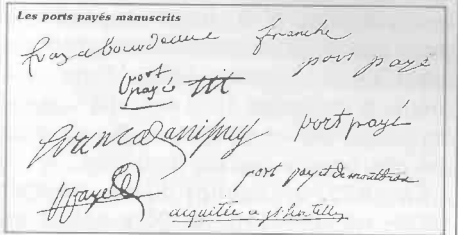
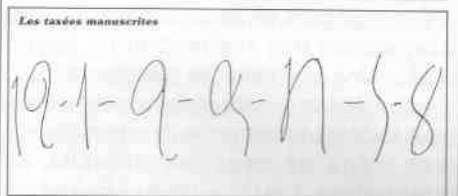
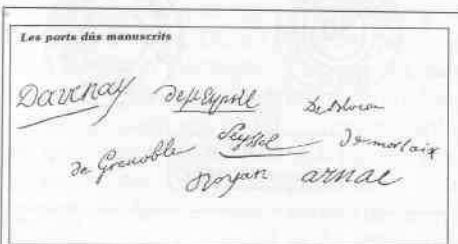
Trois tampons furent attribués à chaque bureau :

- la marque de départ en port dû, qui fut la plus usitée, le port étant payé par le destinataire (doc. n° 2);

- la marque de départ en port payé (doc. n° 3), utilisée principalement pour l'envoi des plis des particuliers aux hommes de loi (notaires, magistrats, huissiers...). Ces tampons sont assez rares jusqu'à la Révolution. Ornés et décorés, ils sont parfois de véritables petits chefs d'oeuvre artistiques.

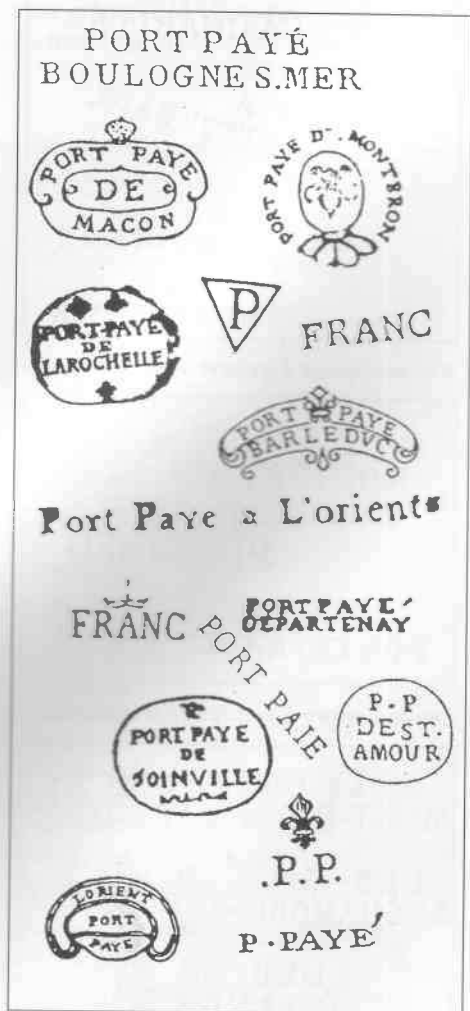
- la marque de déboursé (doc. n° 4, page suivante). «Déboursé» signifie que l'on n'a pas trouvé le destinataire de la lettre et que la taxe en port dû n'a pu être perçue. Ce fait est alors noté au dos de la lettre par la mention manuscrite «Déboursé de». Ces marques sont très rares jusqu'en 1793. Elles se présentent sous différentes formes. Des marques au tampon de «déboursé» de fabrication locale sont connues dans quelques villes

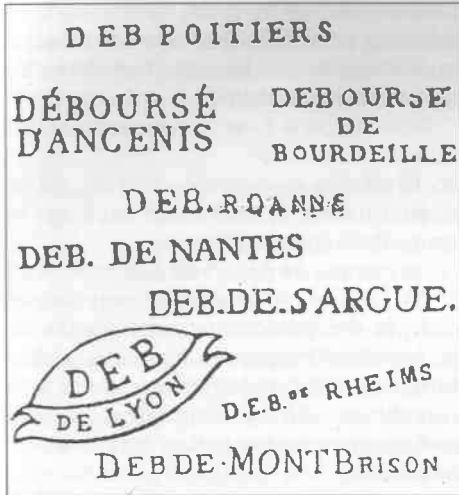
Doc. n°3



Doc. n°1

Les moines des universités furent les premiers pionniers de la Poste privée. Charlemagne organisa la Poste officielle, qui était chargée uniquement du transport et de l'acheminement du courrier royal. En 1464, Louis XI compléta les structures existant en créant la Poste au service de l'Etat. Louis XII et François 1er, par une meilleure organisation, la rendirent plus efficace. Mais le vrai créateur de la Poste publique, c'est Henri III, qui par un édit de novembre 1576, mit à la disposition des particuliers cette Poste jusque là au seul service de l'Etat. Il est le créateur de la





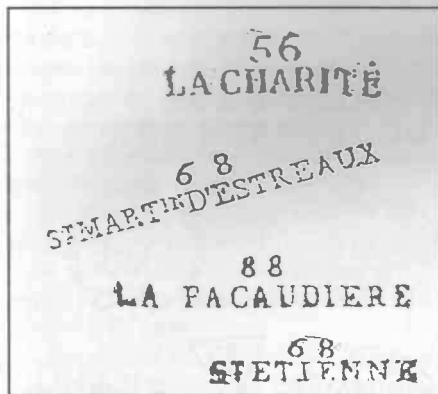
Doc. n°4

au trafic postal important.

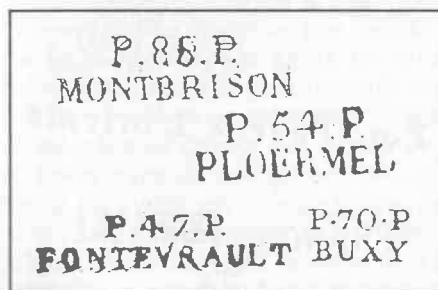
Toutes ces marques au tampon de port dû (= nom de la ville), de port payé et de «déboursé» se rencontrent généralement encrées en noir. Dans des cas rares, on peut les trouver en rouge, en bleu ou en vert.

Doc. n°5

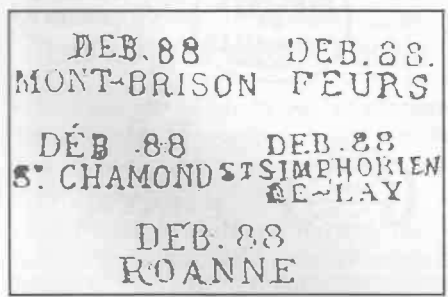
Les marques à numéro en port dû



Les marques à numéro en port payé



Les marques à numéro en déboursé

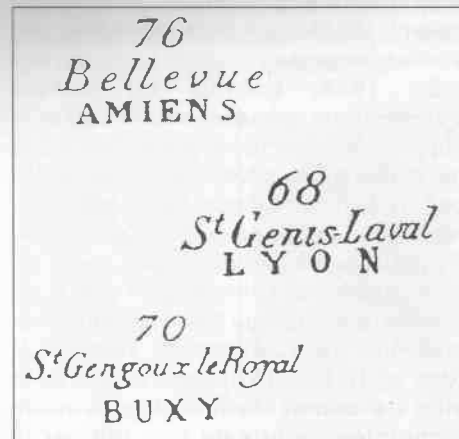


Pour faire face à l'afflux grandissant des correspondances à distribuer dans certaines grandes villes, la «Grande Poste aux Lettres» autorisa la création de Postes locales rattachées à la grande Poste. Celles-ci prirent le nom de «Petite Poste» à Paris en juillet 1759, Bordeaux en mars 1766, Lyon en septembre 1777, Rouen en juillet 1778, Nancy en mars 1779 et Strasbourg en octobre 1780.

Ainsi, en 1791, on dénombrait en France 1323 bureaux de poste. Petit à petit, la «Poste aux lettres» s'étendait à tout le pays.

La Révolution de 1789 conserva le bail de la Ferme générale jusqu'en 1792. En 1790, l'Assemblée Constituante supprima les provinces et divisa le territoire français en départements. Les marques postales vont alors s'uniformiser, et le 1er janvier 1792 voit apparaître les premières marques postales avec numéro de département (doc. n° 5).

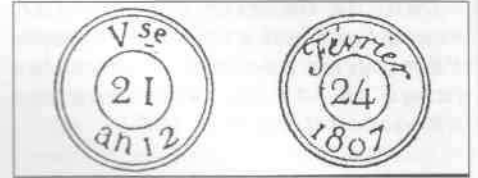
Après ces premières marques, la Convention donna à la Poste sa première instruction. Elle réunifia sous le contrôle de l'Administration la Poste aux lettres, la Poste aux chevaux et les Messageries. Le personnel devint agent de l'Etat. Le directeur général des Postes fut nommé et placé sous la tutelle du Ministre des Finances.



Doc. n°6

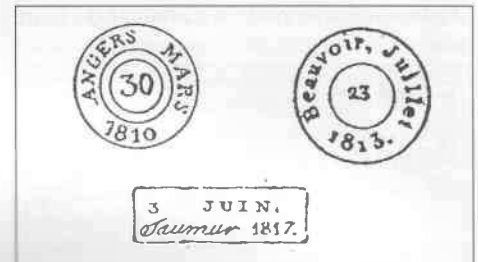
Les bureaux de distribution (voir note en fin d'article) furent dotés à compter du 1er janvier 1819 de tampons composés du nom de la ville de distribution (en caractères penchés) et du nom du bureau de la ville dont elle relevait (en lettres majuscules) : doc. n° 6.

A l'administration générale, on s'aperçut très vite que ces marques linéaires, qu'elles soient des bureaux «Direction» ou des bureaux «Distribution», n'étaient pas performantes, s'usaient très rapidement et de plus n'indiquaient pas le jour, le mois, l'année d'expédition des lettres. Aussi fit-on divers essais.



Doc. n°7

La petite Poste eut l'idée d'une première date journalière, par l'apposition d'un quantième de mois, qui indiquait le jour du départ. Des griffes linéaires virent le jour, elles étaient frappées au verso à l'arrivée des lettres. Paris en 1802 uniformise ses cachets d'arrivée, sous la forme de cachet circulaire (doc. n° 7). Angers (1809-1818), Saumur (1816-1818) et Beauvoir-sur-Mer (1813) se distinguent en associant leur nom à l'indication de la date (doc. n° 8).

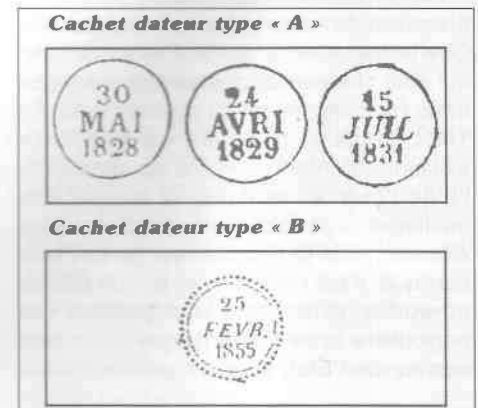


Doc. n°8

Ces marques disparates d'essai furent d'un emploi très restreint et de courte durée. Une circulaire de décembre 1825 créa un timbre à date d'un modèle unique pour tous les bureaux de direction (dateur type «A») et pour les bureaux de distribution (dateur type «B»). Ces cachets (doc. n° 9) furent apposés au verso des lettres comme cachets d'arrivée jusqu'en décembre 1827. Puis une circulaire de janvier 1828 ordonna l'emploi du dateur «A» et du dateur «B» au recto des plis, comme cachets de départ.

En 1828, un cachet dit de «février 1828» fut adressé aux 100 bureaux les plus importants de province, à titre d'essai (doc. n° 10). Ce cachet se révéla vite catastrophique puisqu'une circulaire du 18 février en prescrivit l'abandon et le retour au dépôt, à Paris, du matériel. Vu sa

Doc. n°9



L'Union Internationale des Philatélistes des Postes et Télécommunications tiendra congrès du 7 au 10 octobre en Belgique. Invitation et rappels.



L'Union Internationale des Philatélistes des Postes et Télécommunications a été créée à Paris en 1994, durant le premier Salon Européen des Loisirs du Timbre, à l'initiative de cinq pays : l'Allemagne, la Belgique, la France, la Norvège et le Portugal.

Elle réunit tous les employés des opérateurs des Postes ou des Télécommunications du monde entier qui collectionnent les timbres-poste, les télécartes ou les cartes postales.

Le but de l'association dont le siège est à Paris, 78 rue Taitbout (IX^{ème} arrondissement), et qui est présidée par un belge, John Dufait, ancien "salary administration manager" à Belgacom, est de créer une zone d'échange entre les collègues postiers et télécommunicants de tous les pays, de mettre en place des expositions, et de diffuser des informations sur les nouveautés en matière de timbres-poste et de télécartes émis par les différents pays représentés à l'Union.

L'adhésion à l'UIPPT peut être soit collective, par exemple par le biais d'une association nationale de philatélistes ou de télécartistes appartenant à une entreprise, un office ou une administration des postes et télécommunications (selon le pays), soit individuelle si une telle association nationale n'existe pas, et dans ce cas directement rattachée au siège national à Paris. La cotisation à l'UIPPT est modeste : 5 F par an !

Du 7 au 10 octobre, l'Union Internationale réunira son deuxième Congrès international, "Philapostel 99", à Houffalize, en Belgique. La première édition avait eu lieu en octobre 1996 à La Londe les Maures, dans le Var, et avait marqué la reconnaissance officielle de l'association, par la présence des nombreux officiels venus de plusieurs pays.

Sont attendus à Houffalize, outre les cinq pays fondateurs, la présence notamment de la Roumanie, de la Pologne et de la Suisse.

Les membres français qui se présentent aux suffrages des délégués pour intégrer le comité exécutif de l'association, sont nos amis Gérard Chauveau, Gilles Cressent, Alain Daillet, Léon Fischer, Joël Moisy et Jean-François Thivet.

Le président général de l'Union en France, Jean-François Logette, secrétaire général de l'Union Internationale, n'est



Le logo de l'Union Internationale.

pas soumis à l'élection, puisqu'il représente un pays fondateur, la France, tout comme José Duarte Martins représente le Portugal, Erich Schwandt l'Allemagne, Thor Loraas la Norvège et John Dufait la Belgique.

Le cachet postal utilisé lors du congrès de 1996.



Les projets de l'Union Internationale, à la date de ce deuxième congrès, sont de terminer la mise en place du service de circulation de carnets d'échanges, service qui fonctionne déjà en Belgique; de créer un fichier international rassemblant tous les thèmes de collection des adhérents; et de modifier le nom de l'association en "Union Internationale des philatélistes et des télécartistes des Postes et Télécommunications".

A l'occasion du Congrès se tiendra bien entendu une exposition philatélique présentant les collections de plusieurs membres de l'association, témoignant ainsi de la diversité de leurs travaux et de l'universalité du loisir philatélique.

Une épinglette ("pin's") et une carte téléphonique devraient être émises pour commémorer ce congrès. (Renseignements : Secrétariat de l'Union, 78 rue Taitbout, 75009 Paris, téléphone 01 49 70 09 36).

A vous tous, lecteurs de la Gazette, si vous connaissez des amis étrangers, membres ou retraités d'un opérateur national des Postes ou des Télécommunications de leur pays, parlez-leur de l'Union, et n'hésitez pas à les faire adhérer : ce serait formidable de créer le plus grand service d'échange philatélique du monde entier !

D.S.

LE COMITE EXECUTIF DE L'UIPPT

A l'heure actuelle, le Comité Exécutif de l'UIPPT est composé comme suit :

- **Président** : John Dufait (Belgique)
- **Vice-présidents délégués** : José Duarte Martins (Portugal)
Thor Loraas (Norvège)
Erich Schwandt (Allemagne)
Jean-François Thivet (France)
- **Secrétaire général** : Jean-François Logette (France)
- **Secrétaire général adjoint** : Irèna Zielinska (Pologne)
- **Trésorier général** : Raymond Vanhoren (Belgique)
- **Trésorier général adjoint** : Gilles Cressent (France)
- **Autres membres du Comité** : Gérard Chauveau (France)
Alain Daillet (France)
Henrik Evensen (Norvège)
Hans-Joachim Fiedler (Allemagne)
Léon Fischer (France)
Michel Gratia (Belgique)
Jean-Marie Malevez (Belgique)
Mircea Cornel Muresan (Roumanie)
Irena Schwandt (Allemagne)
- **Vérificateurs aux comptes** : Heinz Ludwig (Allemagne)
Mauro Dozio (Suisse)

Le jeu concours de la 100^{ème}

Pour fêter dignement son n° 100, la Gazette offre à ses lecteurs 50 lots d'une valeur d'environ 7000 F, à savoir : 40 catalogues Philexfrance 99, luxueux ouvrage en deux tomes et plus de 300 pages, avec une gravure Cérés incluse (valeur : 150 F/22,87 euros pièce); et 10 enveloppes-médaille «Bicentenaire de la Révolution Française» portant le triptyque «Liberté-Egalité-Fraternité» oblitéré Premier Jour (14 juillet 1989) et accompagné d'une médaille commémorative.

Pour participer, c'est simple : il s'agit de résoudre les deux grilles de mots croisés philatéliques composées par Gipé, et au moyen des huit lettres contenues dans les huit cases numérotées, de retrouver un «mot-mystère».

Une fois ceci fait, il vous suffira de reporter ce mot-mystère sur une carte postale, accompagné de votre prénom, nom, adresse complète, n° d'adhérent (ou la mention «abonné» si vous êtes abonné non adhérent à l'Union), et d'expédier le tout avant le 31 octobre à : La Gazette, BP 111, 37301 Joué-les-Tours cedex. Cinquante cartes seront tirées au sort parmi les bonnes réponses.

Attention : pour faciliter le dépouillement, l'usage de la carte postale pour la réponse est impératif ! En outre, votre participation est strictement limitée à une seule carte par abonné ou adhérent.

Bonne chance à toutes et à tous !

1^{ère} GRILLE :

HORIZONTALEMENT :

- I. Donne des variétés spectaculaires. Résonance magnétique.
- II. Grand rendez-vous de l'été 1999.
- III. Proche. Philosophe français.
- IV. Lopin de terre. Poses avec majesté.
- V. Sur une borne. Bien de ce monde. Fait tourner la terre.
- VI. Ile entourée d'eau ou l'inverse à l'inverse. Exposé.
- VII. Série de prières. Ferme de provence.
- VIII. Font des émissions de timbres. Il lui arrive des tuiles.
- IX. Une allemande. Volée par une prostituée.
- X. Petite sainte. Ancien émirat. Posséda.
- XI. Amena à la barre. Qualifie une belle oblitération.

VERTICALEMENT :

1. Résultats d'un premier examen.
2. Maladie ... à la gomme ?
3. Elle préserve l'intimité à la lettre. Troisièmes choix ?
4. Sein. Idéale.
5. Dentelé autrement. Son premier jour est attendu. Fleuve côtier.
6. Elles sont à bouts.
7. Est apparu le 1er janvier 1960 (initiales). Commune belge. Il descend de Victoria...
8. Passer le message.
9. Blonde de pub. Lac des Pyrénées.
10. N'a pas fait preuve de compréhension.
11. Pays d'Afrique (initiales). Homme de paroles.
12. Ce ne sont pas des messages de paix. Quart d'an.

2^{ème} GRILLE :

HORIZONTALEMENT :

- I. Donner un pli ... dans le temps.
- II. Auteur de belles cartes postales.
- III. Redoutée, même sur la thématique mycologie.
- IV. Volcan du Japon. Dont les lettres sont séparées.
- V. A fait l'objet d'un premier jour. Hommes d'ordres. Arme.
- VI. Accompagnés. Fait sauter le train ... arrière.
- VII. Vierge. Département.
- VIII. A toi. Grecque. Redemande un service.
- IX. Pronom. Soutient gorge.
- X. Peu enclins à l'action. Flâne.
- XI. Très frappée. Aperçu.
- XII. Aspire du lait. Temps de repos.

VERTICALEMENT :

1. Sortes d'attirances.
2. Sa maison n'était pas honorable. Coule en Chine.
3. Muse de l'Histoire. Surcharge sur type sage pour la Guadeloupe. On y trouve plus d'un tour.
4. Parcours. Domination abusive.
5. Prénom masculin. Conifères.
6. Ancien système d'unités. Passionnés.
7. Un sel d'acide. Négation.
8. Elles visitent les galeries. Grande aimée de Napoléon Ier.
9. Créatures. Projets.
10. Qui existe. Dernières émissions.
11. Dessin. La dame du premier.
12. Grandes fautes. Plis anciens.



Une fois ces deux grilles résolues, relevez dans chacune des cases numérotées la lettre correspondant et reportez-la dans la grille ci-dessous. Vous obtenez ainsi le mot-mystère, à inscrire sur une carte postale et à retourner avant le 31 octobre 99 à :

La Gazette, BP 111, 37301 Joué-les-Tours cedex.

Attention : une carte au plus autorisée par adhérent ou abonné.

N.B. : n'oubliez pas d'indiquer sur votre carte postale vos nom, adresse et numéro d'adhérent (pour les abonnés non adhérents, remplacer ce numéro par la mention «abonné»).

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

Grille 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I									■			
II		①										
III							■					
IV				■							■	
V			■						■	②		
VI					■							
VII									■			
VIII							■					■
IX					■							
X				■					■			
XI	■					■						④

Le jeu concours de la 100^{ème}

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											■	
II		⑤										
III											■	
IV				■		■						
V			■							⑥	■	
VI		■							■			
VII		■						■				
VIII					■				■			
IX			■								■	
X					⑦				■			■
XI		■								■		
XII					■							⑧

Grille 2

L'Union comporte désormais un duo de choc pour gérer ses finances : un trésorier et un comptable. Qui sont-ils et pourquoi ces changements ?

LE REGARD DU



**BERNARD KIZIRIAN :
LE GARDIEN DU TEMPLE**

Bernard Kizirian, président du groupe Loire de l'Union, a été nommé à l'Assemblée Générale de Cussac trésorier général de l'association, à la suite du départ d'André Laurent.

Bernard appartient à l'Union depuis 1988. L'ancien président et fondateur du groupe Loire, Antoine Duport, avait déjà bien vu les qualités de Bernard, puisque depuis quelques années il le préparait à sa succession.

Après avoir travaillé "dans le privé" dans divers emplois commerciaux, Bernard Kizirian est entré dans les "PTT" en 1983, d'abord au CPE de Viry-Chatillon, puis comme agent rouleur polyvalent au guichet dans la Loire, à La Poste de Saint-Priest-en-Jarez. Il a rapidement monté les échelons pour devenir cette année chef d'équipe au bureau de poste de Chazelles-sur-Lyon. C'est donc un garçon dynamique, dont la trésorerie de l'Union a bien besoin : non seulement il devra résoudre tous les problèmes journaliers liés à la trésorerie, mais aussi être un interlocuteur compétent face aux deux exploitants La Poste et France Télécom.

Une autre qualité assurément de Bernard, c'est sa jeunesse (il fêtera ses 40 ans en l'an 2000...) : en philatélie comme ailleurs, il est important que la relève par les jeunes soit assurée !

Pour la première fois à l'Union, il sera aidé par un comptable, Michel Laporte, mis à disposition au Secrétariat National.

Bienvenue à Bernard, et bonne chance !

D.S.



- **D.S.** : un nouveau dispositif se met en place pour la gestion de l'Union des philatélistes et des télécartistes de La Poste et de France Télécom. Qu'en pensez-vous ?

- **Jean-François Logette** : depuis très longtemps, j'avais souhaité dissocier le volet comptabilité et l'aspect trésorerie de notre association, et je me réjouis d'avoir pu réaliser ce projet.

- **D.S.** : pourquoi cette idée de séparer les pouvoirs au sein de la gestion ?

- **J.-F. L.** : il ne s'agit pas de séparer les pouvoirs, il s'agit tout au contraire de laisser travailler nos responsables dans l'espace qui leur est confié. Le comptable traite l'ensemble des pièces tant en recette qu'en dépense, mais n'a aucun pouvoir de délégation. Le trésorier général exécute les dépenses et prend acte des produits, par délégation du président et après instruction des dossiers par le comptable.

- **D.S.** : les deux fonctions sont-elles indépendantes et autonomes, l'une par rapport à l'autre ?

- **J.-F. L.** : la synergie entre le trésorier général et le comptable reste un élément essentiel dans le fonctionnement du dispositif. En effet, l'exécution du budget, la préparation du budget prévisionnel et le compte financier annuel ne peuvent être établis que par une étroite collaboration entre les deux responsables. J'ajoute que ce travail permanent est suivi par le conseil d'administration et la commission de contrôle.

- **D.S.** : pourquoi n'avoir pas créé ce dispositif plus tôt ?

- **J.-F. L.** : plusieurs réponses peuvent être apportées à cette question. La première est de dire que notre chiffre d'affaires a évolué depuis ces dernières années et que nos tutelles nous imposent désormais des contraintes au niveau informatique qui ne nous permettent plus de gérer notre association comme il y a dix ans. La seconde raison du retard de cette mise en place relève des hommes qui avaient en charge la gestion de notre Union et qui n'étaient peut-être pas prêts ou convaincus de cette nécessaire évolution.

QUAND EST NÉE L'ENVELOPPE ?

Les premières enveloppes sont les coquilles en argile qui renfermaient les tablettes, également en argile, des Assyriens et des Egyptiens en 3000 avant J.-C. Les lettres écrites sur des peaux d'animaux ou du parchemin étaient invariablement roulées et maintenues par de fines lanières de cuir, scellées à la cire.

Avec l'apparition du papier, on se mit à plier les lettres de manière à pouvoir indiquer le nom et l'adresse du destinataire au verso, et on les maintint fermées à l'aide de cire à cacheter. Cette pratique se perpétua en Europe jusque vers 1860, et plus tard dans d'autres parties du monde.

Quand est née l'enveloppe en papier ?

Faite à la main, c'était une feuille de papier coupée et pliée par-dessus la lettre, et dont les quatre coins rabattus étaient fermés au dos à l'aide de cire à cacheter. En France, les enveloppes fabriquées à la machine remontent à 1790, mais elle n'étaient guère appréciées, dans la mesure où elles doublaient le montant des frais de port.

Ce n'est qu'à partir de 1840, où fut supprimé l'affranchissement proportionnel au nombre de feuilles, que l'emploi des enveloppes se généralisa. Les enveloppes envoyées avant 1840 sont rares et très recherchées par les collectionneurs.

Claude Lhote

(Extrait du P'tit Aquitain n° 9)



ier, nouvellement élu à Cussac, Bernard Kizirian, et un comptable, Michel Laporte.
 permanents ? Danielle Sié a mené l'enquête.

RESIDENT GENERAL

- **D.S.** : que pensez-vous des hommes qui prennent en main cette nouvelle architecture interne ?

- **J.-F. L.** : Michel Laporte a été recruté spécialement pour assurer cette fonction de comptable.

Je le connais peu mais son expérience dans ce domaine dans l'emploi qu'il occupait précédemment le positionne parfaitement.

A cette qualité professionnelle, j'ajouterai que c'est un homme qui a la fibre associative et qui croit à la nécessité de participer à l'élaboration d'un tissu social au sein de l'entreprise. Il n'est ni philatéliste, ni télécartiste, ni cartophile, ce qui fait sa force au sein de notre association pour la mission qu'il a à accomplir.

Bernard Kizirian a l'avantage de bien connaître l'association puisqu'il est président de groupe, encore que ceci peut représenter un handicap par la charge de travail que cela représente.

Notre nouveau trésorier général est un personnage dynamique qui sait associer travail et amitié. Il a déjà participé avec talent à des réunions avec nos tutelles où il a posé des questions pertinentes qui montrent sa détermination à faire évoluer notre gestion.

Je ne doute pas de son adaptation à la situation nouvelle et de sa collaboration avec Michel Laporte. Son élection au poste de trésorier général par le conseil d'administration national sur ma proposition lui a donné confiance en sa mission.

Qu'il s'agisse de Bernard Kizirian ou de Michel Laporte, ils représentent pour l'Union une chance de renouveau et de rénovation qui ne peut être qu'un tremplin intéressant pour notre association.

Leur âge fait d'eux un atout de modernité pour la gestion de notre association qui doit savoir s'adapter aux contraintes du temps.

Ceci ne pourra être que bénéfique pour nos groupes et au-delà pour nos sociétaires et notre réseau.



Danielle Sié.

**MICHEL LAPORTE :
 LE COMPTE EST BON !**



Une nouvelle personne vient d'arriver au siège national, et c'est un homme ! Deux hommes, deux femmes (*), c'est un très bon équilibre, et notre ami René Barrière est absolument enchanté : il va enfin pouvoir parler de sport...

Michel Laporte n'est pas philatéliste, mais c'est un comptable qualifié. Il était gérant de cantine France Télécom depuis 1984, et la comptabilité n'a pas de secret pour lui. Entré en 1974 dans ce qui était alors l'Administration comme agent d'exploitation, il a passé l'EDA qui lui a permis de devenir agent de maîtrise.

Sportif, ancien animateur de centre de vacances PTT, toujours trésorier d'un club de football de 500 licenciés, il appréhende sereinement ses nouvelles responsabilités. C'est un garçon calme et débrouillard, heureusement : le nombre d'opérations comptables à l'Union aurait pu en effrayer plus d'un !

Le tandem trésorier/comptable démarre donc sous les meilleurs auspices, et c'est avec plaisir que l'Union lui souhaite la bienvenue parmi les philatélistes, télécartistes et cartophiles de La Poste et de France Télécom.

D.S.

* Pour mémoire, rappelons que le Secrétariat National de l'Union est assuré par trois permanents : Danielle Sié, Marie-Hélène Lauf et René Barrière (NDLR).

HISTOPHIL 2 À BESANÇON

Notre ami Laurent Bonnefoy, membre du groupe Franche-Comté de l'Union, a été nommé il y a plusieurs mois Commissaire Général d'Histophil 2, exposition nationale d'histoire postale qui se tiendra à Besançon les 16 et 17 octobre, à l'occasion du centenaire de la Société Philatélique de Besançon. Cette exposition, rendez-vous incontournable de l'automne, réunira plus de 500 cadres de collection d'histoire postale en compétition de niveau national, 150 cadres de collections de prestige invitées par le Comité d'Organisation, et 70 cadres sur le thème de la musique, puisque l'exposition sera couplée avec la vente anticipée du timbre «Frédéric Chopin», pour laquelle la présence du graveur Pierre Albuissou est annoncée.

Histophil 2 verra aussi se tenir le 2^{ème} Congrès du GAPS (Groupement des Associations Philatéliques Spécialisées), l'Assemblée Générale de l'Union Marcophile, et l'Assemblée Générale de l'ACEMA (Association des Collectionneurs d'Empreintes de Machines à Affranchir). Treize stands de négociants seront présents à cette exposition, tandis que le bureau temporaire de La Poste proposera trois cachets grand format illustrés différents !

Le catalogue de l'exposition contiendra en particulier une histoire postale inédite et illustrée de la ville de Besançon.

Laurent Bonnefoy depuis plusieurs mois ne ménage pas sa peine. Il fut un ami discret mais très efficace de la Gazette lorsqu'elle était réalisée en région Franche-Comté. Nul doute que son travail sera couronné de succès. N'hésitez pas à lui consacrer votre week-end des 16 et 17 octobre !



L'UPU, qui fête ses 125 ans cette année, a tenu Congrès tout récemment à Beijing, en Chine (ex-Pékin). La philatélie est toujours concernée par ces débats.



L'Union Postale Universelle organise tous les cinq ans son Congrès dans un pays différent. Le dernier grand rassemblement international de cette nature avait eu lieu en 1994 à Séoul, en Corée du Sud.

Cette année, le 22^{ème} Congrès de l'Union Postale Universelle a lieu à Beijing, capitale de la République Populaire de Chine, et réunit les représentants des 189 Régulateurs (Etats) et des opérateurs postaux. Par exemple, la délégation française, dirigée par un ambassadeur, est tout à la fois composée de délégués de l'Etat (Secrétariat d'Etat à l'Industrie) et de La Poste.



UNION POSTALE UNIVERSELLE
XXII^{ème} Congrès
Beijing 1999

Dans les périodes intermédiaires entre chaque Congrès, l'UPU est administrée par un Bureau International ainsi que par un Conseil d'Administration où siègent 40 Etats souverains élus (régulateurs) - la France, par exemple, avait été élue à Séoul -, et un Conseil d'Exploitation Postale qui réunit des représentants d'opérateurs nationaux, mais aussi des régulateurs (la France était également membre du CEP).

Le XXII^{ème} Congrès de cet organisme onusien qu'est l'UPU avait pour mission d'examiner toutes les questions d'exploitation, commerciales, techniques et économiques, intéressant le service postal.

Pour nous, philatélistes, deux questions étaient à l'étude du Congrès de Beijing : l'adoption de propositions visant à renforcer divers aspects du développement dans le domaine de la philatélie, et la réforme des coupons-réponse internationaux.

Au-delà de ces deux dossiers, qui seront analysés ci-après, il convient de signaler que le principe d'un Comité de contact entre les Pays-membres de l'UPU et les associations philatéliques avait été entériné par le Congrès de Séoul en 1994. Ce Comité de contact, qui a pris pour nom l'AMDP (Association Mondiale pour le Développement de la Philatélie), est composé d'administrations postales (Afrique du Sud, Etats-Unis, Belgique qui assure la présidence, Brésil, Italie, Japon, Portugal, Russie, Suisse, Tanzanie et Zambie) et des associations philatéliques internationales (AIJP/Association

Beijing, août-septembre 99 :

XXII^{ème} Congrès de l'Union Postale Universelle

Internationale des Journalistes Philatéliques, ASCAT/Association des Editeurs de Catalogues, FIP/Fédération Internationale de Philatélie, IFSDA (Association Internationale des Négociants).

1/ Adoption de propositions visant à renforcer le développement de la philatélie.

Afin de satisfaire aux besoins divers et nombreux en faveur du développement de la philatélie qui ont été exprimés, tant par les partenaires philatéliques que par les Pays membres de l'UPU, il a été jugé nécessaire de renforcer les structures de l'AMDP et de lui confier un véritable mandat. La série d'actions proposée devait être soumise au Congrès de Beijing :

a), promouvoir et revitaliser la philatélie et l'activité de collectionneur de timbres-poste;

b), faire adopter des stratégies philatéliques efficaces dans le monde entier et donner les orientations stratégiques appropriées;

c), faire respecter le «Code de déontologie philatélique» dans le monde entier;

d), produire et mettre en oeuvre le «Guide pour le développement de la philatélie»;

e), établir un programme d'assistance technique qui comprendrait l'organisation de séminaires et cours de formation, l'examen des demandes d'assistance et l'approbation de l'affectation des fonds, l'identification d'experts pour les travaux sur le terrain, le choix des consultants.

Le lancement du «Guide pour le développement de la philatélie» constitue, en fait, la première grande étape pour doter les Pays-membres des outils nécessaires leur permettant une gestion optimale de leur service philatélique. Un programme de soutien devrait être établi, dépendant des besoins et priorités qui seront exposés pour mettre en oeuvre différents aspects du Guide.

2/ La réforme des coupons-réponse internationaux.

L'UPU a lancé en 1997 une vaste enquête auprès des administrations



postales sur l'utilité à maintenir les coupons-réponse internationaux. Il est apparu que si la majorité des administrations et opérateurs nationaux souhaitaient maintenir ce service, des changements du système comptable devaient être envisagés. Il a également été constaté que les coupons-réponse étaient utilisés pour contourner les réglementations sur le contrôle des changes des monnaies.

Le nouveau système prendrait la configuration suivante. Les coupons-réponse imprimés en Suisse comme auparavant, sous la responsabilité de l'UPU, seront vendus aux administrations postales. Chaque coupon commandé portera le nom du pays d'origine et un code-barre normalisé de l'UPU contenant trois informations : le code ISO 3166 du pays, la date d'impression et le prix de vente de l'UPU exprimé en DTS.

La valeur des coupons-réponse (qui sera facturée aux administrations postales par l'UPU et qui donnera ainsi aux coupons une valeur fiduciaire au même titre qu'un timbre-poste) serait fixée sur la base des résultats d'une enquête à effectuer sur les taxes d'affranchissement utilisées par les administrations postales. Le Conseil d'Exploitation Postale décidera, à la session d'avril 2000, de la valeur qui sera appliquée lors de la mise en vigueur des Actes du Congrès de Beijing.

Afin d'éviter que les coupons-réponse ne soient utilisés, comme c'est le cas actuellement dans certains pays, pour contourner la réglementation sur le contrôle des changes des monnaies, les CRI ne seront échangés que contre le dépôt simultané au guichet des envois postaux à affranchir. De même pour éviter la contrefaçon, l'insertion de fils métalliques dans le papier, une qualité de papier unique, une couleur d'encre unique, etc, seront autant de particularités empêchant leur reproduction.

Jean-François Logette



Les timbres n'ayant plus valeur d'affranchissement

A l'heure où les timbres-poste français libellés en francs n'auront bientôt plus valeur d'affranchissement (dès l'entrée en vigueur de l'euro), il était intéressant de rappeler que certaines figurines sont d'ores et déjà dans ce cas... ce qui ne leur a pas vraiment enlevé de valeur philatélique !

(Ce tableau est extrait du P'tit Aquitain numéro 9. La Gazette remercie ses responsables de l'avoir autorisée à le reprendre.)

TYPES	VALEUR	DATE D'EMISSION	DATE DE PEREMPTION	REFERENCE AU B.O. (1)
Semeuse	10 c + 5c au profit de la C.-R.	Août 1914	1 ^{er} avril 1921	1921 p. 86
Croix-Rouge	10 c + 5c	Sept. 1914	1 ^{er} avril 1921	1921 p. 86
Croix-Rouge	15 c + 5c	Sept. 1914	1 ^{er} avril 1921	1921 p. 86
Orphelins de Guerre	Série	1917 à 1919	31 oct. 1922	1922 p. 253
Jeux Olympiques	Série + Cartes postales	1 ^{er} avril 1924	30 sept. 1924	1924 p. 614
Ronsard	75 c	6 oct. 1924	31 déc. 1924	1924 p. 894
Arts déco.	Série + Cartes postales	8 déc. 1924 + 1925	31 déc. 1925	1925 p. 784
Caisse d'amortissement (Semeuse et Pasteur)	Série	1 ^{er} oct. 1927	31 oct. 1936	1936 p. 517
	Série	1 ^{er} oct. 1928	31 oct. 1936	1936 p. 517
	Série	1 ^{er} oct. 1929	31 oct. 1936	1936 p. 517
	Série	1 ^{er} oct. 1930	31 oct. 1936	1936 p. 517
	Série	1 ^{er} oct. 1931	31 oct. 1936	1936 p. 517
Caisse d'amortissement (Travail)	1,50 F + 8,50 F	15 mai 1928	31 mai 1933	1936 p. 675
Caisse d'amortissement (Sourire de Reims)	1,50 F + 3,50 F	16 mars 1930	15 avril 1935	1935 p. 244
Caisse d'amortissement (Provinces françaises)	1,50 F + 3,50 F	1 ^{er} mars 1931	31 mars 1936	1936 p. 675
Pétain	Ttes séries et cartes p.	1941 à 1944	1 ^{er} nov. 1944	1944 p. 678
Légion tricolore	1,20 F + 8,80 F	12 oct. 1942	1 ^{er} nov. 1944	1944 p. 678
Villes bombardées	1,50 F + 3,50 F	23 août 1943	1 ^{er} nov. 1944	1944 p. 678
Famille du prisonnier	1,50 F + 3,50 F 2, 40 + 7,60 F	27 sept. 1943	1 ^{er} nov. 1944	1944 p. 678
Figurines de toute nature surchargées sur les ordres des Commissaires de la République	Timbres dits de la Libération	1944	1 ^{er} nov. 1944	1944 p. 678
République de Gandon	5 F rouge vendu 4,50 F	3 janv. 1947	31 mars 1947	1947 p. 39

(1) B.O. = Bulletin Officiel du Ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones.

OPÉRATION CD-ROM : LA RUÉE

Le numéro d'avril de la Gazette offrait gratuitement à tout adhérent ou abonné en faisant la demande le Cd-Rom de Philexfrance 99. L'Union avait acheté à cet effet plusieurs centaines de Cd-Rom, lui permettant en principe de faire face à la demande.

Or, celle-ci s'est avérée infiniment plus large que prévu, puisqu'en cinq jours le stock a été totalement épuisé, alors que

près de 300 demandes ne pouvaient être satisfaites ! ~~Devant le coût de retraitage du Cd-Rom, il n'a pas été possible d'approvisionner ces demandeurs non satisfaits.~~

Il faut toutefois savoir que la Fédération Française des Associations Philatéliques, 47 rue de Maubeuge, 75009 Paris, a entretemps mis à la disposition de tout collectionneur membre d'une association fédérée (et tous les groupes de l'Union sont dans ce cas ...) ce Cd-Rom

moyennant la somme de 20 F pour frais d'emballage et de port.

Même si ce n'est plus la gratuité totale, c'est un prix modique pour conserver un souvenir "vivant" du Mondial du Timbre, d'autant que ce Cd-Rom, grande première en France, a reçu un excellent accueil (il propose plus de 4 heures de visionnage et d'écoute de documents et textes philatéliques).

Chèque de 20 F à établir à l'ordre de la FFAP.

L'ÉVEIL DU MONDE OUVRIER, 1789-1919

Pierre Coftier, collectionneur érudit, cartophile averti membre de l'Union, facteur à Caen, connaît le monde du travail et du syndicalisme. Il participe activement à la préservation de la mémoire régionale.

Il évoque dans son livre, sous-titré «J'entends l'alouette qui chante», l'histoire de nombreux métiers (les mineurs, les corporations du bâtiment, l'industrie textile, les cheminots, les dockers, etc). Dans une longue et intéressante analyse, l'auteur décrit l'évolution des mentalités ouvrières.

Son ouvrage de 168 pages reproduit plus de 200 documents. Edité par les Editions «Cahier du Temps» de Cabourg, il est proposé dans les librairies de la région Basse-Normandie, ou chez l'auteur (Ferme de l'étang, 14230 Feugerolles) au prix de 140 F/21,34 €.

Un livre à ne pas manquer pour tous ceux qui s'intéressent aux vieux métiers et au syndicalisme !

M.B.

CHANTEIX, MON VILLAGE

Roger Chassaingt est un cartophile membre de l'Union depuis de nombreuses années (il fut notamment responsable de la section cartophile du groupe Nord-Pas-de-Calais, et édite à compte d'auteur des cartes postales à la création desquelles il s'adonne depuis qu'il a atteint l'âge de la retraite : voir en rubrique cartophilie de ce numéro).

Passionné de sa Corrèze natale, il propose un livre plein de souvenirs et de nostalgie d'enfance.

L'ouvrage est d'ailleurs sous-titré : «Souvenirs d'enfance corrézienne». La carrière professionnelle de notre ami aux PTT ne lui a pas permis de vivre dans cette Corrèze qu'il connaît si bien, au point de présenter dans le patois local quelques contes et proverbes de Corrèze.

Ce livre de 96 pages illustré de cartes postales de Chanteix, peut être obtenu directement auprès de l'auteur au prix de 120 F/18,29 € (221 E avenue de Fabron, 06200 Nice).

M.B.

LES TROIS PERIPLES DU «COMMANDANT CHARCOT»

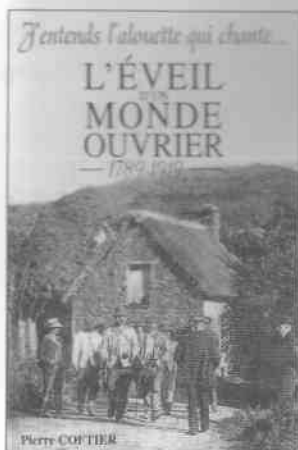
Cet ouvrage, dont le titre complet est «Les trois périples du bâtiment polaire «Commandant Charcot» en Terre Adélie, 1948-1951», a été écrit par notre ami du groupe Centre (dont il fut de nombreuses années le dévoué trésorier), Jean-Marie Gibiat, en complicité avec l'un des artisans du Congrès fédéral d'Orléans en 1995, Gilles Troispoux, sous l'égide du Club de Philatélie Polaire de France, dont ils sont tous deux membres actifs.

Dans leur préface, les auteurs précisent qu'à l'occasion «du cinquantième anniversaire de la création des Expéditions Polaires Françaises et du premier départ du «Commandant Charcot» vers la Terre Adélie dans le but de confirmer la souveraineté française dans ces régions», ils ont voulu compléter un premier ouvrage retraçant les périples de ce bâtiment «au travers de plis et d'enveloppes postés lors de chacune des escales».

Fort de 150 pages au format 21 x 29 cm, avec de nombreuses illustrations de qualité, cet ouvrage est particulièrement soigné d'un point de vue formel : on n'y rencontre pas, en effet, les multiples approximations en matière de mise en page, voire d'orthographe, des ouvrages spécialisés de même niveau, souvent passionnants mais insuffisamment travaillés dans la forme. La Gazette, qui sait toute la difficulté de cette tâche, a particulièrement apprécié !

On peut obtenir ce remarquable ouvrage, au prix de 120 F/18,29 € franco de port, en s'adressant à Gilles Troispoux, 2 rue Turbil, 69003 Lyon.

F.M.

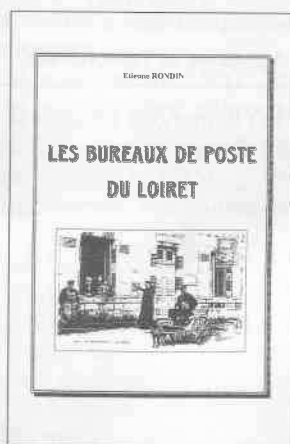


LES BUREAUX DE POSTE DU LOIRET

Recommandé par Bernard Lefèvre, le président du groupe Centre de l'Union, le livre d'Etienne Rondin «Les Bureaux de Poste du Loiret» fait découvrir toute la richesse des établissements postaux de ce département, de la Poste aux lettres à nos jours : histoire, architecture, personnel. L'ami Bernard, qui s'y connaît, précise : «cet ouvrage est très bien documenté sur les dates de création, d'ouverture, de transformation de tous les bureaux de poste du Loiret. Il comporte de nombreuses reproductions de cartes postales anciennes» : 128 illustrations précisément.

L'ouvrage est disponible au prix de 100 F/15,24 €, par chèque à l'ordre de l'association de recherches historiques

sur les Postes et Télécommunications de la région Centre (ARHPT Centre), CCP La Source 1933 68 Y, auprès d'Etienne Rondin, La Poste Direction du Loiret, Case Postale 06, 45031 Orléans cedex 1.



A TRAVERS LA PRESSE

Au cours des semaines passées, la Gazette a reçu les revues suivantes (entre parenthèses, titre des principaux articles) :

- Col.Fra, BP 628, 75367 Paris cedex 08; n° 85, 1er trimestre 99 (voyage du Président de la République en A.O.F; figurines postales du Bénin surchargées en 1892; du rififi à Zanzibar); n° 86, 2ème trimestre 1999 (différents petits articles sur la philatélie dans les colonies françaises); n° 87, spécial Philalex France 99 (La Poste de St-Louis, Sénégal, en 1904-1905; les premiers pas de l'aviation calédonienne; chinoiseries dans l'empire du Milieu).

- Philatélie Populaire, BP 207, 93103 Montreuil cedex; n° 470, mai 1999 (les carnets, comment collectionner et présenter; collectionner Mayotte; voyage

LE TIMBRE DU TRIMESTRE

La série des timbres à message continue son petit bonhomme de chemin avec un engouement visiblement de plus en plus grandissant, pour la plus grande satisfaction des consommateurs ... mais aussi de La Poste.



Commencée en 1993 avec le carnet «Plaisir d'Ecrire», cette série comporte certains timbres qui sont presque systématiquement réémis chaque année. C'est le cas des timbres «Bonne Fête», «Bonne Année», «Joyeux Noël», «Meilleurs Voeux» ou «Bon Anniversaire». Le timbre «Bonne Chance»... n'en a pas eu, pas plus que le timbre «Avec Flamme», puisqu'ils n'ont fait qu'une seule apparition.

Il y a fort à parier que les dernières émissions qui cadrent avec les grands événements de la vie vont elles aussi faire très certainement l'objet de réémissions. Dans la série Mariage ou Fiançailles reflouriront certainement les timbres «Oui» et «Félicitations», et dans la série Naissance les timbres «C'est un garçon» ou «C'est une fille». Immanquablement, on peut s'attendre à une nuée de «Merci».

En mai dernier, La Poste a récidivé avec deux timbres sur un thème cher à tous, celui des vacances. Combien de timbres «Bonnes Vacances» et «Vive les vacances» ont-ils circulé cet été sur des cartes postales ou des enveloppes ?

Bien d'autres messages de ce type pourraient voir le jour, d'ici à ce que La Poste imite France Télécom en proposant un site Internet pour personnaliser ses propres timbres...!



LE TIMBRE EN FOLIE

A Sao Tomé-et-Principe (Saint-Thomas et Principe), ensemble de deux îles de l'Atlantique, situées dans le golfe de Guinée, à l'ouest de l'Afrique Centrale, on ne sait manifestement pas très bien compter, à preuve ce timbre émis en 1982 en hommage à Tito.

Certes, on ne voit pas très bien le rapport entre le chef d'Etat yougoslave mort le 4 mai 1980 et ce petit pays, où il n'a sans doute jamais mis les pieds, sinon, comme le précise le «Quid» que ce pays fut longtemps «sous influence soviétique».



Toujours est-il qu'en 1982, le **maréchal Tito**, grand résistant, artisan de l'unité de son pays depuis la 2^{ème} Guerre Mondiale, aurait eu 90 ans. Le timbre aurait donc dû très logiquement cette année-là fêter le 90^{ème} anniversaire de Tito. Or, le timbre-poste de Sao Tomé-et-Principe parle du 90^{ème} centenaire de la naissance du maréchal... 9 000 ans, c'est un peu beaucoup !!!

LE TIMBRE QUIZZ

Voici cinq timbres français. Prenez la première lettre du sujet de chacun d'eux, mélangez les cinq lettres obtenues, et vous trouverez un sixième mot qui colle bien à la philatélie !



(Solution page 36)

LE TIMBRE CACHE

Voici un timbre qui évoque un site très connu et qui rassemble chaque année des milliers de personnes le 15 août. De quel site s'agit-il ?



(Solution page 36)

LE TIMBRE MYSTERIEUX

Il n'est pas toujours évident de reconnaître la provenance d'un timbre-poste. De quel pays émane ce timbre sur les Jeux Olympiques d'Hiver ?



(Solution page 36)

en Autriche); n° 471, juin-juillet 1999 (l'euro, le timbre et la technologie; voyage en Autriche; nouveautés).

- **Philat'eg National**, 66 av. Wilson, 11000 Carcassonne; n° 80, mars 99 (la production hydraulique; le traitement automatique du courrier; au gré des marées avec les timbres); n° 81, juin 99 (la production hydraulique; au bout de mes pinces; le timbre a 150 ans; le service de la Poste aux armées, 2^{ème} GM).

- **Bulletin du Cercle Philatélique Vésulien**, BP 13, 70001 Vesoul cedex; n° 85, janvier-mars 99 (le timbre fête ses 150 ans; Vukovar/Bykobap; 1949 : l'Etat d'Israël avait un an...; cartophilie : Amance); n° 86, avril-juin 99 (la véritable

histoire du faux 20 c Cérés; Mayotte, l'île aux parfums et aux timbres; cartophilie : Amance).

- **Le Philatéliste Croix-Rouge**, 12 rue de la Ballastière, 79290 Pasay; n° 74, juillet 99 (les stations d'internement aux Pays-Bas, 1914-18; vols spéciaux suisses au profit de la Croix-Rouge; l'émission de 1926 au profit de la Croix-Rouge espagnole).

- **Phila-Revue**, hôtel de ville de 92800 Puteaux; n° 98, printemps 99 (le top 30 des émetteurs de timbres (article repris de la Gazette); musée des timbres de Monaco; en savoir plus sur le type Iris).

- **Philnews**, APC Haddada, DZ 41116 Souk-Ahras, Algérie; n° 22, janvier-février

99 (programme philatélique Algérie 99; **Baya Mahiedine**, artiste femme; les Pays-Bas:

- **Entre les Dents**, 4 rue Chancelier-de-l'Hospital, 21000 Dijon; n° de 6/99 (spécial Philexfrance 99; l'inflation des timbres de l'Empire allemand de 1916 à 1923, 3^{ème} partie).

- **La Loupe**, Ostermundigenstrasse 91, CH-3030 Berne; n° 3, juin 99 (présentation des nouveautés suisses).

- **La Poste et vous**, CP B 702, 4 quai du Point du Jour, 92777 Boulogne-Bt cedex; n° 7, décembre 98 (le timbre a 150 ans ... et toutes ses dents); n° 8, mars 99 (le courrier de l'île de Sein); n° 9, juillet 99 (le timbre témoin du XX^{ème} siècle).

Collectionner les télécartes présente les mêmes similitudes que collectionner les timbres : vous rencontrez aussi bien le «boucheur de cases inconditionnel» que le spécialisé ou le thématiste.

Pour le «boucheur de cases», il y a fort à faire ! A la lecture du catalogue Phonecote (télécartes françaises exclusivement), on se rend très vite compte que cela relève de l'exploit, puisque depuis l'apparition de la première télécarte en 1978, il existe plus de 4000 télécartes : une fortune, si de surcroît on examine la cote de certaines ! C'est ce qui explique qu'aujourd'hui le «boucheur de cases» se contente plutôt de collectionner un visuel de chaque, en neuf ou en utilisé, ou quelquefois les deux.

Le spécialisé n'est pas en reste ! Selon l'orientation de sa collection, il devra batailler avec les puces (33 modèles différents) et ses deux positions (norme AFNOR ou norme ISO), avec ou sans entourage, le texte de service présent au dos (10 modèles), la taille du trou de puce ou pastille (5 modèles), le type du numéro de série (14 modèles), les types d'impression (hélió, offset, sérigraphie ou typo), le nombre d'unités (5, 25, 50 ou

120) présent dans quatre cartouches différents. L'ensemble des télécartes françaises a été classé en 11 grandes catégories. Pour certaines (c'est le cas des séries «pyjama», «cordon» ou encore «600 agences»), la complexité est telle qu'il est très difficile de les identifier,



comme certains timbres en philatélie. C'est ce qui a conduit le Phonecote à éditorialiser un catalogue de poche très spécialisé. C'est notamment dans celui-ci que sont recensées les variétés que tout collectionneur recherche. La plus prisée est l'erreur 50/120, c'est-à-dire la présence de deux cartouches différents sur une même télécarte (50 U au recto et 120 U au verso, ou inversement). Mais il existe d'autres anomalies : puce absente, puce décalée, puce sertie à l'envers,

décalage de couleur, surimpression, fautes d'orthographe ou de frappe, carte dentelée en haut ou en bas (ce qui correspond à l'empreinte de la machine à mettre sous blister, suite à un décalage), présence du visuel d'une télécarte au recto et du visuel d'une autre au verso, double numérotation, carte vierge de visuel, etc...

La collection thématique est la collection par excellence, celle qui s'expose. Il ne faut cependant pas croire que c'est la plus facile. Elle conduit son auteur à autant sinon plus de recherches que le «boucheur de cases» ou le «spécialisé». Pour constituer sa collection, le thématiste devra aussi bien se procurer des télécartes d'usage courant (donc à fort tirage)

que des télécartes comportant des variétés (donc à tirage limité). C'est aussi pour lui comme pour nous l'occasion de découvrir les télécartes éditées par d'autres pays. Au sein de l'Union, il existe de très belles collections thématiques. Si certains nous ont fait l'honneur de les montrer, d'autres, je le sais, n'ont pas encore franchi le pas. Aussi je les encourage très vivement à exposer leurs «trésors» !

Philippe Maige

CARTES A PUCE DE COLLECTION POUR LES MOBILES

Mobicarte est une offre de téléphonie mobile sans abonnement proposée par France Télécom Mobiles.

L'offre Mobicarte, qui a démarré en mars 1997, cherche à séduire depuis 1998 les collectionneurs de cartes à puce. Après une nouvelle offre en juin 1998 avec deux cartes «coupe du monde de football - Footix» (100 000 exemplaires pour les deux cartes), une véritable série destinée aux collectionneurs, «Mobicarte Collector», est née en septembre 1998. Chaque carte Mobicarte Collector est tirée à 20 000 ou 40 000 exemplaires selon le visuel.



La première série, dite «série verte», parue en septembre 1998, comporte quatre visuels : trois créés par Claude Levêque et un par Alain Luthi.

La deuxième série, dite «série Noël», parue en novembre 1998, comporte quatre visuels,

œuvres de trois créateurs différents : R. Martinez, E. Martin et Ghait.

Une troisième série, dite «série objet», est parue en décembre 1998. Elle comporte quatre visuels.

Ces cartes correspondent à 15 minutes de communication et sont vendues 72 F/10,98 € pièce dans les bureaux de tabac.

Michel Bablot

DU NOUVEAU DANS VOTRE BUREAU DE POSTE !

Dorénavant, vous vous rendez avec un oeil tout neuf dans votre bureau de poste !

Cela vous permettra de découvrir au côté des télécartes publiques en vente au guichet deux cartes téléphoniques rechargeables estampillées «La Poste».

En partenariat avec l'opérateur téléphonique Karetel, La Poste a lancé deux cartes téléphoniques prépayées de 50 et 100 F (7,62 et 15,24 euros).

Ces cartes s'utilisent depuis n'importe quel téléphone à touches et fonctionnent comme toutes les autres télécartes d'appel : après avoir composé les numéros d'accès de la carte, il vous suffit de taper le numéro de téléphone de votre correspondant.

Ces cartes sont rechargeables à tout moment sur simple appel, pour un montant compris entre 50 et 200 francs. Mais ce n'est pas tout !

Cette nouvelle carte vous permettra d'avoir accès en direct à de nombreux services de La Poste : service relations clientèle, et surtout le Service Philatélique de La Poste, afin de tout savoir sur les dernières nouveautés et les commander (mais n'oubliez pas que vous pouvez aussi passer par l'Union pour cela !).

Alain Fauché



Cartes La Poste et France Télécom

Une carte postale a été diffusée en juin-juillet 98 par le réseau Cart'Com pour annoncer pendant le Mondial de Football les nuits Mobicarte du cinéma à Paris-Issy les Moulineaux (doc. n° 1). Cette carte comporte le visuel initial vert de la carte de téléphonie mobile Mobicarte.

Six cartes de la série Mobicarte Collector (voir rubrique «télécartes» de ce numéro, page 26) ont été reprises pour assurer la promotion de ce produit : 2 séries vertes : «silhouette» et «l'édredon» (créations de C. Lévêque); 2 séries Noël : «décoration», de Ghait (doc. n° 2), et «ange» de R. Martinez (doc. n° 3); et 2 séries «objet». La diffusion de ces cartes est assurée par le réseau de cartes postales gratuites Cart'Com; elles sont disponibles dans les lieux publics : bureaux de tabac, cinémas, restaurants, essentiellement en région parisienne.

Un collectionneur de cartes postales, chef d'établissement de La Poste à Fontevraud l'Abbaye (49590), Dominique Leroy, a réalisé pour présenter ses vœux en début d'année 99 une carte postale avec le logo de La Poste (doc. n° 4).

Dans le cadre de la Journée du Timbre à Bayeux les 6 et 7 mars dernier, a été émise une carte postale reproduisant les timbres «Tapisserie de la Reine Mathilde» et «Guillaume le Conquérant», avec le logo de La Poste au recto (doc. n° 5). C'est une réalisation de l'Amicale Philatélique Bayeusaine, sans mention «carte postale» au verso.

Le service de développement informatique de La Poste a changé de nom à partir du 1^{er} janvier 1999, devenant la Direction des Informatiques, du Réseau et des Ressources (DIRR). Il est installé 10 Bd Auguste Pageot à 44038 Nantes cedex, et a communiqué ce changement par une carte postale (doc. n° 6).

L'agence Résidentiels France Télécom

de Clermont-Ferrand a édité une carte postale à l'occasion du Forum Jeunes organisé les 2 et 3 décembre 1998 dans les locaux de l'espace Wanadoo de France Télécom à Clermont (doc. n° 7). Cette carte servait à un tirage au sort organisé à l'occasion de ce Forum.

Le Service National des Timbres-poste et de la Philatélie (SNTP) continue d'annoncer le programme philatélique de chaque semestre au moyen d'une carte postale diffusée dans les bureaux de poste et auprès des réservataires de timbres. Le visuel reprenait le timbre «Recensement» pour la carte du 1^{er} semestre, et le bloc «Armada du Siècle» pour le 2^{ème} semestre (doc. n° 8 et 9).

Dynapost, filiale de La Poste spécialisée dans les offres courrier aux entreprises, a choisi la carte postale pour communiquer sur l'ouverture de son site sur Internet en décembre 1998 (doc. n° 10).

Diffusées dans tous les bureaux de poste au début de l'été 99, deux cartes postales reprennent les visuels des deux timbres «Bonnes Vacances» et «Vive les Vacances». Commentaire au verso : «cette carte postale vous est offerte par l'Association pour le Développement de la Philatélie et ne peut être vendue». A l'emplacement du timbre, une reproduction en noir et blanc du timbre du recto barré de la mention «affranchir ici» (doc. n° 11 et 12).

Éditée par le Service de la Communication de La Poste de Clermont-Ferrand, une carte postale (doc. n° 13) présente la manifestation «Planète Lire» du 29 avril dernier, avec le logo de La Poste au recto, et au verso mention d'une exposition philatélique réalisée par «l'UPPTT Auvergne» (sic !).

Emise à l'occasion de la rencontre des facteurs d'Europe qui a eu lieu en prélude à Philexfrance 99, une carte postale a été

distribuée gratuitement dans les villes-étapes du défilé des facteurs : Bayonne, Arcachon, Le Mans, Lille, Strasbourg, Marseille et Paris (doc. n° 14). Toujours à propos du Mondial du Timbre, à noter que le ticket d'entrée, pour les visiteurs démunis de laissez-passer du bloc «Chefs d'Oeuvre de l'Art», était représenté par une carte postale (doc. n° 15).

Éditée en avril 99 par la Direction de la Communication de La Poste, une carte postale au portrait du footballeur Maxime Bossis, distribuée gratuitement par celui-ci au fil de ses participations aux manifestations organisées par La Poste. La carte présentée ici a été généreusement dédiée par le joueur lors de son passage à Philexfrance 99 (doc. n° 16).

Poursuivons par diverses cartes glanées dans les allées du Mondial du Timbre : une carte éditée par Yvert et Tellier (doc. n° 17), avec trois timbres au recto, et au verso la mention «150 ans de timbres-poste avec Yvert et Tellier»; carte éditée par la société Image et Document, avec reproduction de deux Cérès et du timbre annonce de Philexfrance 99 (doc. n° 18); carte éditée par Bangkok 2000, exposition mondiale jeunesse qui aura lieu du 25 mars au 3 avril en Thaïlande (doc. n° 19).

Signalons aussi la carte émise par le groupe Rhône-Alpes de l'Union pour les 100 ans de l'aéro-club du Rhône et du Sud-Est (doc. n° 20).

Continuez de nous adresser vos découvertes, nous en ferons profiter tous les lecteurs de la Gazette !

**M.B., E. B., P.B.,
A.D. & F.M.**



35 m² ! Comme le dit l'enveloppe publicitaire diffusée partout, «vous ne pourrez plus dire que vous n'avez jamais vu ... ça !» Le groupe Auvergne de l'Union est bien sûr associé à cet événement, placé sous la direction de notre ami Christian Chabert (voir la Gazette n° 52), prévu les 2 et 3 octobre à Durtol (Puy-de-Dôme). Sous le titre «les délires encartés de Chabert», le journal «La Montagne» du 23 juillet dernier annonçait comme suit cette exceptionnelle manifestation cartophile :

«Réaliser la plus grande carte postale du monde, l'éditer sur une toile plastifiée de 10 kg, se la faire délivrer par La Poste le jour de son vernissage et, finalement, la suspendre au milieu... Idée farfelue à souhait pour piquer la curiosité du public et faire un tabac du Carrefour de la Carte Postale d'auteur.

Les Amis de Durtol, derrière Lucien Vray et Christian Chabert, le fou graphant, n'en sont pas à leur premier délire iconographique. En 1997, «l'illustration créative» a connu un franc succès auprès des créateurs comme du public, sur le thème de «la naissance du monde». Le Carrefour auvergnat a ainsi déjà rejoint celui de Nantes (encore petit !) au nombre des réunions dédiées à la carte postale d'auteur en France.

Le «Durtol 99», comme il convient donc d'appeler la biennale auvergnate, devant l'envergure nationale des rencontres qui s'y déroulent, prolonge l'axe de 1997 : «Il faut de tout pour faire un monde». Soixante-quatre illustrateurs et photographes, originaires d'une trentaine de départements, ont travaillé pendant 18 mois à tour de rôle. A partir de 12

photographies - couleur et noir et blanc - réparties sur un canevas de 64 cases, chaque illustrateur-dessinateur, peintre ou graphiste devait composer en tenant compte des deux ou trois images attenantes à sa plage. Ainsi l'image finale n'est-elle même pas connue de leurs créateurs. Il y en a pour tous les goûts, y compris douteux, et dans tous les styles. Elle sera dévoilée le 2 octobre, lors du vernissage de «l'illustration éruptive», à Durtol.

Cinquante-quatre cartes postales tirées à 1000 exemplaires seront éditées et vendues dans un coffret pour 150 F/22,87 euros. Avec ses 35 m² (7 x 5), la carte postale qui sera exposée à Durtol va pulvériser les ridicules 8 m² du dernier livre Guinness des Records. Quid du «postal» de la carte ? C'est bien La Poste qui délivrera la toile cirée, affranchie de manière symbolique avec un timbre d'un euro que le club de dessin de Durtol a créé à cette occasion.»

Sur le site, un bureau temporaire avec cachet postal grand format illustré était prévu, ainsi que la mise à la disposition des collectionneurs d'un certain nombre de souvenirs philatéliques : pour plus de renseignements, contacter le groupe Auvergne de l'Union, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1.

VOUS NE POURREZ PLUS DIRE QUE VOUS N'AVEZ JAMAIS VU ... ÇA !

LA PLUS GRANDE CARTE POSTALE DU MONDE (35 m²)

L'ILLUSTRATION ÉRUPTIVE

2-3 octobre 99

DURTOL (terrasse de Clermont-Fd porte des volcans - 63-)

64 illustrateurs et photographes pris en flagrant délire d'association d'images !

Organisation Les Amis de Durtol - © Aggelos



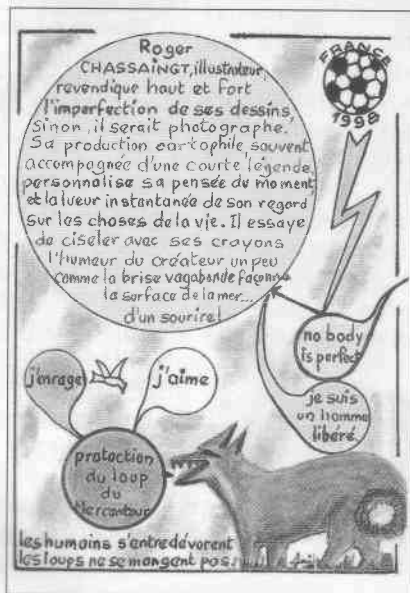
LE CATALOGUE N° 1 DE ROGER CHASSAINGT

Roger Chassaingt, jeune retraité de France Télécom, adhère à l'Union (voir en page 24), s'adonne avec un plaisir évident à la création de cartes postales, qu'il édite à compte d'auteur. Il vient de faire paraître son premier catalogue, où sont recensées 72 cartes postales, en couleur et en noir et blanc, selon plusieurs techniques (dessins encre, fusain, pastel, sanguine), avec deux thèmes récurrents : la femme et la forêt.

Ses présentations cartophiles sur la forêt de Tronçais ont d'ailleurs fait les beaux jours des expos de l'A.G. de l'Union.

Grand spécialiste des TAAF, il est également l'auteur de quelques cartes sur l'exploration polaire au XIX^{ème} siècle.

Production éclectique, où nature se confond avec érotisme, production souriante aussi, quoique parfois témoin d'un regard réaliste, sinon pessimiste : Roger Chassaingt est joignable au 221 E avenue de Fabron, 06200 Nice.



UNE CARTE POUR L'ECLIPSE

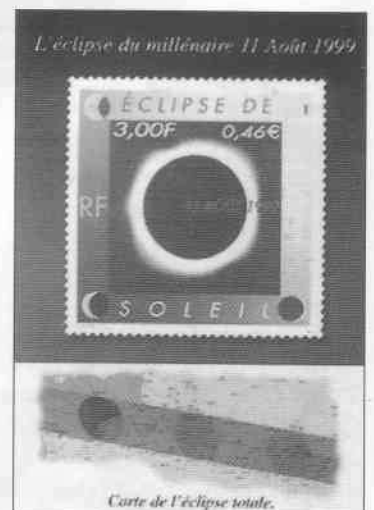
Le 11 août 1999 a eu lieu ce qui a été qualifié de dernière éclipse du soleil du millénaire, sur une partie du nord et de l'est de la France. Cet événement a suscité un véritable engouement médiatique, auquel La Poste s'était associée depuis début juillet par l'émission d'un timbre hors-programme dessiné par Jean-Paul Cousin.

Mais La Poste est allée au-delà : dans tous ses bureaux concernés par l'éclipse totale, soit sur la bande Fécamp-Strasbourg, elle a offert à ses clients une carte postale illustrée du timbre.

C'était donc l'occasion de réaliser de beaux souvenirs philatéliques, puisque l'éclipse a également donné lieu à la mise en place de nombreux bureaux temporaires avec cachet grand format illustré : à Saint-Viaud (44), Perthes (08), Homecourt (54), Roissy (95), Coucy-le-Château (02), Briey (54), Thourotte (60), Saint-Avoid (57) et Soissons (02)... entre autres !

Une flamme-annonce a également fonctionné du 7 juin au 11 août à Homecourt (54).

A noter enfin la sortie d'un prêt-à-poster à Soissons.



LE RAPPEL

Précisions concernant les émissions passées qui n'étaient pas disponibles au moment du bouclage de la Gazette d'avril :

- **courant janvier** : 6 F, enveloppe prêt-à-poster «Cérès» (visuel identique à l'enveloppe «voeux» 99 de La Poste).
- **8 mars** : 10 F, maxi-carte Astérix. Format vertical 102 x 148 mm. Au recto, visuel «Astérix» avec le timbre et son cachet Premier Jour; au verso, même timbre, pré-imprimé et sans valeur faciale. Disponible seulement dans les points philatélie et auprès du Service Philatélique de La Poste.
- **17 mai** : le timbre «Vive les vacances» a été dessiné et mis en page par Guy Coda, et est de format vertical 22 x 36 mm. Vente anticipée avec cachet grand format illustré sans mention Premier Jour également à Betton (35).
- **17 mai** : 10 F, prêt-à-poster «Roland Garros». Enveloppe avec timbre pré-imprimé reprenant le visuel du timbre «Roland Garros» de 1978, sans valeur faciale.
- **25 mai** : 3 F, «Ecole de Nancy». Format carré 36 x 36 mm, offset. Mise en page de Charles Bridoux d'après la photo d'un détail de la coupe **Noctuelles d'Emile Gallé**. Premier Jour à Nancy les 22 et 23 mai. *Ce timbre n'avait pu être annoncé dans la précédente Gazette.*
- **31 mai** : 12 F, bloc de trois timbres «Roses anciennes». Bloc comprenant un timbre à 3 F et deux timbres à 4,50, au format vertical 26 x 36 mm, héliogravure. Dessin de Christian Broutin, mise en page de Charles Bridoux.
- **31 mai** : 3,80 F, «Jurade de Saint-Emilion». Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et mise en page d'Odette Baillais, gravure d'André Lavergne.
- **7 juin** : 4,50 F, «Hôtel de la Monnaie». Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et mise en page de René Quillivic, gravure de Czeslaw Slania.
- **7 juin** : 30 F, série de 5 enveloppes prêt-à-poster «Bonjour l'Europe». Reprise sans valeur faciale des cinq timbres «Tour Eiffel», «Merci», «Parlement européen», «Coeur» et «Conseil de l'Europe».
- **14 juin** : 3 F, «Comtesse de Ségur».
- **21 juin** : 6,70 F, «Auch».
- **21 juin** : 3 F, «Aimer accueillir». Vente anticipée avec cachet grand format illustré sans mention Premier Jour également à Berck-sur-Mer, Lorient, Marseille, Niort, St-Etienne, St-Jean-de-Luz et Verdun.
- **28 juin** : 3 F, «Figeac». Format vertical 26 x 36 mm, taille-douce. Dessin, mise en page et gravure d'Eve Luquet.
- **28 juin** : 4,50 F, «René Caillé».

- **2 juillet** : sur les six LISA de Philexfrance 99 a été mise en service une vignette d'affranchissement avec un visuel «spécial Philexfrance 99». Création de Patrick Bleau, avec logo du Mondial du Timbre.
- **2 juillet** : carte prêt-à-poster électronique «Cérès». Carte munie au verso du timbre rouge du carnet «Cérès» émis le 2 janvier, sans valeur faciale. Carte disponible sur les 16 bornes de Philexfrance 99 et sur le site Internet de La Poste jusqu'au 31 décembre.
- **5 juillet** : 6,70 F, «La Cérès de l'exposition». Format vertical 36 x 48 mm, héliogravure, avec vignette attenante de 4 mm et un hologramme illustré du visage de Cérès. Dessin et mise en page d'Aurélie Baras. Premier Jour les 2 et 3 juillet à Paris.
- **6 juillet** : 3 F/0,46 euro, «Célébration de l'an 2000». Format horizontal 36 x 26 mm, héliogravure. Dessin et mise en page d'Intégral Ruedi Baur et associés.
- **8 juillet** : 3 F/0,46 euro, «Dessine-moi l'an 2000». Format horizontal 48 x 27 mm, héliogravure. Dessin de Morgane Toulouse, mise en page de Charles Bridoux. Premier Jour à Paris les 6 et 7 juillet, vente anticipée avec cachet grand format illustré sans mention Premier Jour à Laubert (49).
- **11 juillet** : 3 F/0,46 euro, «Eclipse du soleil du 11 août». Format carré 36 x 36 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Jean-Paul Cousin. Premier Jour à Paris les 8 et 9 juillet. *Ce timbre n'avait pu être annoncé dans la précédente Gazette.*
- **12 juillet** : six timbres à 3 F + 0,60 F (0,46 + 0,09 euro), «Oeuvres des grands photographes français». Format de chaque timbre horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Claude Andréotto. Carnet contenant les 6 timbres et 2 vignettes attenantes (portraits de Niepce et Daguerre) au format horizontal 185 x 71,5 mm. Vente anticipée avec cachet grand format illustré sans mention Premier Jour à Chalon-sur-Saône, Libourne (timbre Atget seulement), et Vaulx-en-Velin (timbre Doisneau seulement).
- **12 juillet** : 10 F, bloc de 10 timbres à 1 F/0,15 euro «Armada du Siècle». Format de chaque timbre horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Mise en page de Jean-Paul Cousin. Format du bloc vertical, 118 x 183 mm.
- **12 juillet** : 3 F/0,46 euro, «Arnac Pompadour». Format horizontal 36 x 26 mm, taille-douce. Dessin, mise en page et gravure de Pierre Forget.
- **13 septembre** : 3 F/0,46 euro, «Coupe du Monde de Rugby». Format ovale 25 x

39 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de l'agence Desdoigts et associés. Premier Jour à Béziers, Bordeaux, Lens, Saint-Denis et Toulouse les 11 et 12 septembre. A noter que le cachet Premier Jour est lui aussi ovale.

- **13 septembre** : 3 F/0,46 euro, «Frédéric Ozanam». Format vertical 22 x 36 mm, taille-douce. Dessin, mise en page et gravure d'Yves Baujard. Premier Jour le 11 septembre à Paris.
- **20 septembre** : 3 F/0,46 euro, et 3,80F/0,58 euro, «Conseil de l'Europe». Format vertical 22 x 36 mm, héliogravure. Dessin et mise en page d'Aurélie Baras. Premier Jour les 18 et 19 septembre à Strasbourg.
- **27 septembre** : 3 F/0,46 euro, «Mouvement Emmaüs». Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de l'agence Pascale Pichot. Premier Jour le 26 septembre à Orléans.

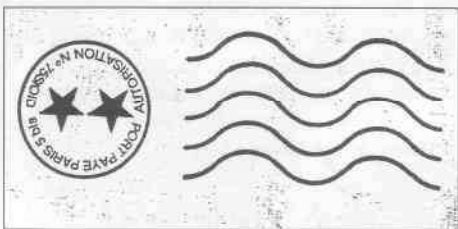
LES ÉMISSIONS D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 99

- **4 octobre** : 2,70 F/0,41 euro, «le chartreux»; 3 F/0,46 euro, «l'épagneul»; 3 F/0,46 euro, «l'européen»; 4,50 F/0,69 euro, «le chien des Pyrénées». Format vertical 26 x 36 mm, héliogravure. Mise en page de Jean-Paul Véret-Lemarinier, d'après des photos de l'agence Sunset. Premier Jour les 2 et 3 octobre à Gennevilliers, vente anticipée avec cachet grand format illustré sans mention Premier Jour à Brignais, Laon, Marseille, Rennes et Tours.
- **18 octobre** : 3,80 F/0,58 euro, «Frédéric Chopin». Format horizontal 36 x 26 mm, taille-douce. Dessin d'Andrzej Heidrich, gravure de Pierre Albuissou. Premier Jour le 17 octobre à Paris, vente anticipée avec cachet grand format illustré sans mention Premier Jour à Besançon, Bourg-la-Reine et Lambesc.
- **15 novembre** : 3 F/0,46 euro + 0,60 F/0,09 euro, «Croix-Rouge». Format vertical 27 x 32 mm, héliogravure. Dessin de Pierre-Marie Valat, mise en page d'André Lavergne. Premier Jour du 10 au 14 novembre à Paris.
- **15 novembre** : 6,70 F/1,02 euro, «Oeuvre de Van Dyck». Format vertical 36 x 48 mm, héliogravure. Mise en page de Jean-Paul Cousin. Premier Jour du 11 au 14 novembre à Paris.
- **22 novembre** : 3 F/0,46 euro, «Meilleurs voeux». Premier Jour du 19 au 21 novembre à Melun.
- **6 décembre** : 3 F/0,46 euro, «Métro de Paris». Premier Jour les 4 et 5 décembre à Paris.
- **13 décembre** : 3 F/0,46 euro, «Conseil d'Etat». Premier Jour le 11 décembre à Paris. *(suite de la rubrique «Nouveautés» en p. 10).*

Claude Leborgne nous invite à nous pencher sur ce qui nous passe tous les jours dans les mains et qu'en général nous rejetons... Et pourtant c'est aussi de la philatélie !

Nous connaissons tous les divers modes d'affranchissement, et il serait mal venu d'argumenter davantage : il suffit de se reporter au Guide de La Poste, dont sont dotés tous les établissements postaux.

La philatélie nous offre une panoplie exceptionnelle de possibilités de collection, et parmi ses composantes la marcophilie occupe une place de choix, sinon prépondérante. Toutes les présentations ou expositions en sont une preuve tangible !



La marcophilie se définit comme une collection des marques apposées sur les correspondances pour les besoins de l'affranchissement et de l'acheminement dans le service postal. Elle étend donc son champ d'action tout aussi bien aux marques manuscrites ou au tampon qui précèdent le timbre-poste, qu'aux marques d'oblitération qui ont suivi la création de celui-ci.

ÉCOLE SECONDAIRE AGRICULTURE SABLÉ
72303 CEDEX

- Port Payé
- Tarif spécial n° 2
- Autorisation n° 11
- Bureau de dépôt: SABLÉ/SARTHE

Même si les plumes de la presse spécialisée parlent encore sur le bel avenir du timbre, il ne faut pas se voiler la face : aujourd'hui, près de 80 % du courrier - tous objets confondus - ne présente plus de figurine postale. L'enveloppe timbrée et le bel affranchissement philatélique se raréfient dans la sacoche de notre facteur, au profit du courrier d'entreprise (machines à affranchir) et de la publicité (Postimpact), sans compter les LISA qui fleurissent un peu partout.

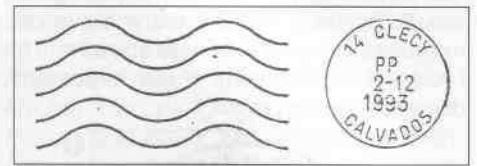
Même les préoblitérés ont dû baisser pavillon et laisser leur place au «PP». Les dernières feuilles se sont envolées au premier vent d'automne ...! Les amateurs



de ventes sur offres avaient le plaisir de recevoir un «préo» du 1^{er} ou du 2^{ème} échelon, il est aujourd'hui remplacé par une empreinte mécanique avec la mention «PP». C'est tellement plus pratique pour l'expéditeur !

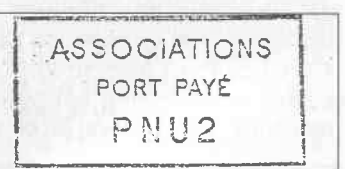
Avec la prolifération de l'information publicitaire, les plis nous révèlent une multitude de variétés. Voilà donc un bel exemple de la diversité philatélique. Toute étude sur les étoiles, les triangles, à l'unité

ou à la paire, les PP mécaniques ou manuels, flammes ou timbres à date, les dispenses de timbrage, s'avère très intéressante. Il est peut-être dommage que cette spécialité soit délaissée et ne soit pas mise plus en valeur dans nos expositions actuelles.



Vous trouverez sur cette page une liste d'empreintes et de marques de port payé non exhaustive. A vous de juger !

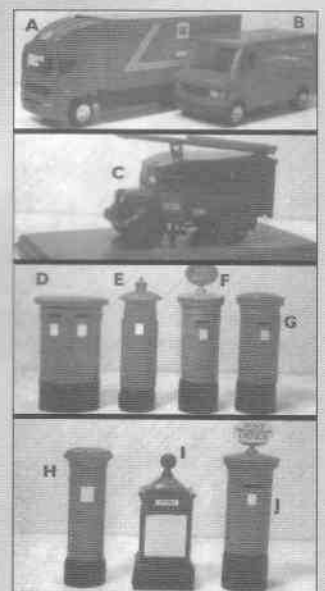
Claude Leborgne



INFORMATIONS D'OUTRE-MANCHE

Pour les collectionneurs d'objets postaux, une société anglaise propose dans la revue du Royal Mail Courier (le «Forum» de la Poste anglaise) des objets postaux : reproduction de boîtes aux lettres à 12,95 £, soit 130 F/19,82 euros, et des automobiles miniatures. On peut les contacter : Promo LTD (Common Offer), PO Box 366, Stafford ST16 3UR, Royaume Uni. Fax : 00 44 17 85 22 79 94.

Pour les amateurs de cachets de Parlement, l'Ecosse vient de constituer et d'élire un nouveau Parlement. Le Royal Mail a été retenu comme opérateur pour assurer le courrier en Ecosse (hé oui, d'autres entreprises s'étaient portées candidates !). Un bureau de poste a été ouvert dans l'enceinte du nouveau Parlement. Pour en obtenir le cachet, vous pouvez écrire à : Scottish Parliament, Royal Mail Post Office, Edinburgh EF99 15 P, Royaume Uni. **M. Bablot**



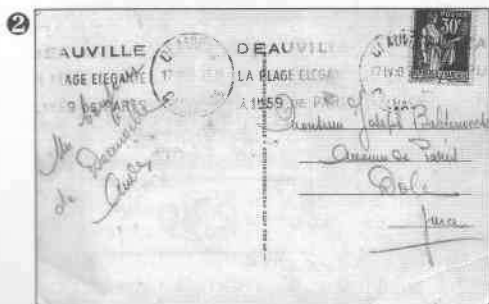
Qui va à la chasse ... !

Depuis que la Gazette il y a quelques années s'est mise en tête de pratiquer l'humour, ses lecteurs l'encouragent en lui envoyant de temps à autre des pièces philatéliques souriantes.

Notre ami Michel Martin, de Charente, signale ainsi le cachet d'une commune qui, commente-t-il, «est très connue pour son huile» (doc. n° 1). Il est vrai que de nombreux postiers préposés à l'oblitération continuent d'user largement de ce légendaire produit !



Pierre Fallot, orfèvre en philatélie, aime la précision ... mais à ce point-là, il n'en est pas encore revenu ! Il a en effet découvert avec étonnement une flamme de Deauville des années 30, selon laquelle la ville en question se situe à ... 1 h 59 de Paris (doc. n° 2) ! On aimerait savoir si ce résultat est obtenu en s'y rendant à pied, à cheval ou en voiture...



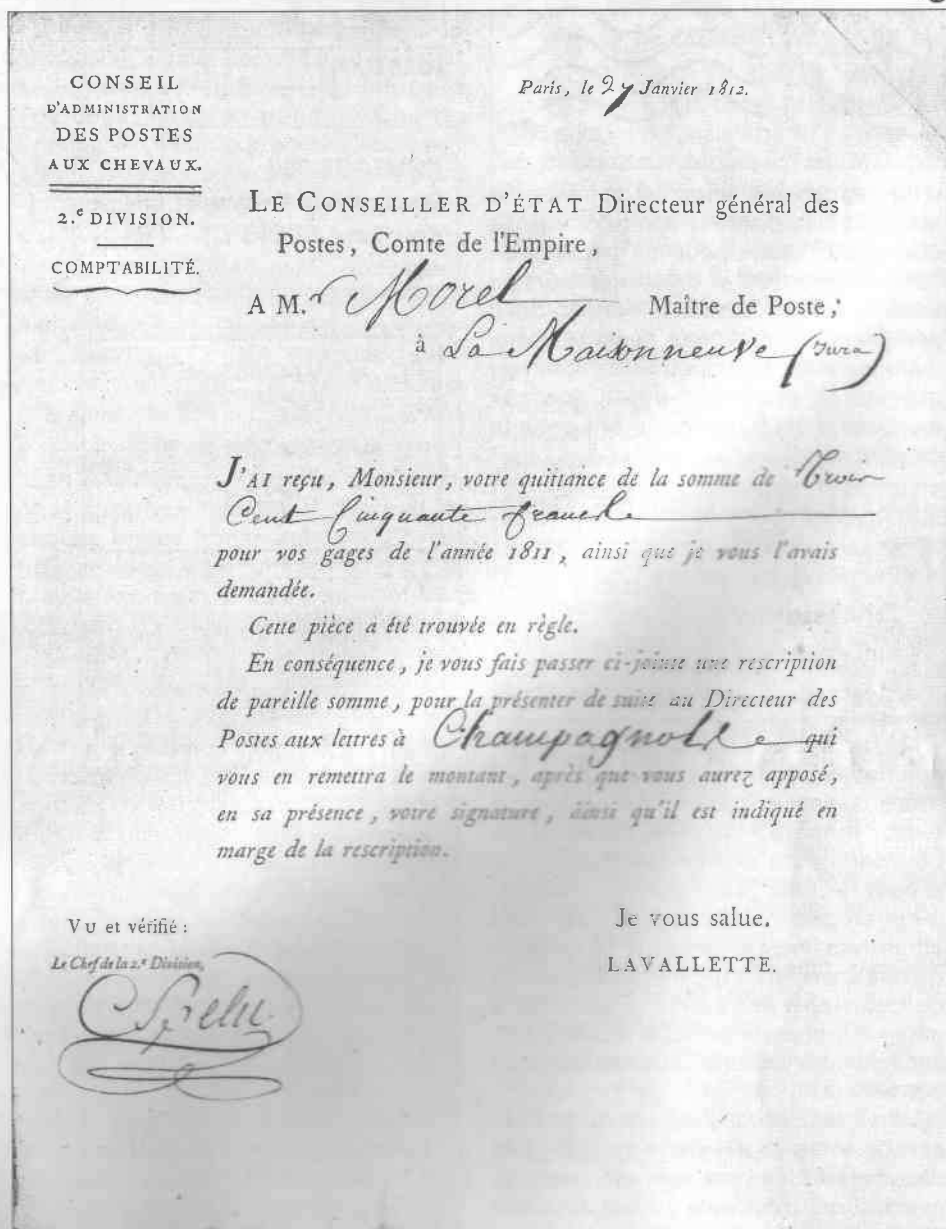
Claude Lhote, spécialiste des cachets du 1^{er} janvier (cf la Gazette n° 70), n'a pas résisté au plaisir de communiquer à sa revue préférée cette enveloppe (doc. n° 3) expédiée de Molières à Chirac, le 1^{er} janvier 1941.

Voici un saisissant raccourci de l'Histoire de France !

Enfin, Gilbert Morel, toujours à la recherche de belles pièces d'avant la création du timbre-poste, n'est pas peu fier de présenter ce certificat signé du célèbre Lavallette, directeur des Postes sous Napoléon 1^{er} (et représenté sur le timbre YT n°969), adressé à un homonyme de La Maisonnette, dans le Jura, en date du 27 janvier 1812.

Comme le précise notre ami, ce Morel-là, comme le nôtre, était à la fois postier et (déjà) mal payé !

F.M.



La Gazette a reçu plusieurs messages de correspondants au cours des semaines qui viennent de s'écouler. La solidarité de ses lecteurs devrait pouvoir s'exprimer !

Rodolphe Camus, 8 rue des Sapins, à 57445 Reding, s'inquiète : «*je collectionne les blocs de l'Europe de l'Est et de l'Ouest. Je les insère dans des coins photos sur des feuilles de couleur rouge vif de format A4, que je glisse ensuite dans des pochettes plastifiées en polypropylène en vente dans toutes les papeteries. Or, je viens de recevoir un courrier d'un de mes correspondants qui m'indique que ma collection risque une certaine «altération» dans le temps en utilisant ce genre de matériel...»* Que faut-il en penser ? Rodolphe ajoute : «*je ne sais pas à qui m'adresser, mais c'est un appel au secours que j'ai envoyé à diverses revues philatéliques sans beaucoup de résultat !*»

Benjamin Napolitano, rue Honoré Daumier à 84500 Bollène, a adressé à la Gazette la copie d'un bloc de timbres (document ci-contre). Il explique : «*ce bloc polychrome non-dentelé du Burundi, qui existe également dentelé, est composé de 4 valeurs : 5, 20, 70 et 80 F Bu. Il commémore le 10ème anniversaire de la 11ème République, en 1986. Ce bloc n'apparaît pas dans le catalogue Yvert 1998 (tome 5, 2ème partie). J'en déduis donc qu'il est soit inexistant, soit non-émis. Pourtant, paradoxalement, la Poste principale de Bujumbura, capitale du Burundi, le vend actuellement, en 1998, à sa valeur faciale (mon correspondant au Burundi est allé me l'acheter). Cette affaire ne vaut peut-être pas qu'on s'en soucie; cependant, si un de vos lecteurs avait des informations et sur le bloc, et sur ce genre d'incohérences, cela assouvirait ma grande curiosité.*» Le message est passé !

Daniel Bascou, président du groupe Bas-Rhin de l'Union, fait partie d'un club international d'échange où le principe est de recevoir et d'échanger de belles lettres du monde entier. Grâce à ce club, précise-t-il, «*j'ai une cinquantaine de correspondants étrangers, qui m'ont procuré entiers postaux, timbres, cartes postales, télécartes, etc... par échanges*». Par l'intermédiaire de ce club, il a reçu les coordonnées d'un ingénieur responsable d'une association philatélique de la région



de Nord-Caucasie, qui collectionne une multitude de choses (timbres, calendriers de poche, billets de loteries, télécartes, etc) et qui cherche des correspondants français. Il s'agit de Valery Oganesyane, 105 Fevralskaya Street, Piatigorsk - 28, Russia, 357528. Celui-ci précise qu'il est âgé de 47 ans, et fournit même son numéro de téléphone : (86533) 7-87-78. Et il ajoute : «*écrivez par préférence l'anglais*».

Un autre ami de Daniel, Valery Chipounov, a lui-même écrit à la Gazette un émouvant courrier. Le mieux est de lui laisser la parole, en respectant ses propres termes : «*En ce moment, quand dans la Russie est la crise totale, cela me fait mal envisager comment dépérit notre philatélie. A cause de financière difficulté, vendent beaucoup collectionneurs ses collections. Déjà n'existent pas la philatélie d'enfant et de juvénile. Il est impossible consentir et se résigner à cette situation.*» Cet ami russe poursuit : «*Un tout petit peu de moi. J'ai 51 ans (16-9-47), je suis marié, j'ai 2 les fils et 2 les petits-fils. Plus 15 ans je servis dans l'armée dans le descente parachutée. J'ai plus 4000 les sauts en parachute. En 1980 an, sur le dernier saut j'eus l'accident. Je casse la colonne. Depuis ce temps-là et jusqu'à présent je suis*

*l'invalide sur la calèche... En ce moment de timbres-poste, je suis le collectionneur de neufs ** timbres de l'URSS et la Russie. Mais j'ai l'entrain dans la philatélie, c'est l'art, la peinture, l'aviation et la conquête du cosmos. Le philmatériaux (timbres, FDC, l'enveloppes, postcartes, cartmax, etc) je collectionne du monde entière, neuf et oblitéré. Dans la France, je cherche France, Monaco, Andorra-France. J'ai les catalogues Michel Europa Ouest 89-90, Michel Europa l'Est 92-93, Yvert France 95, Yvert France 1 bis 1991, Yvert de la Russie 1986. Meilleures amitiés philatéliques.*» Tout ceci se passe de commentaires, et nul doute que plusieurs lecteurs de la Gazette répondront à cet ami russe : Valéry Chipounov, rue Komsomolskaja 191-4, apt. 36, 300020 Toula-20, Russie.

Terminons par ce message relevé sur la boîte aux lettres électronique du minitel de l'Union : «*je suis en possession de feuillets artistiques depuis une quinzaine d'années. Comment faire pour m'en séparer ? Aucun organisme spécialisé n'en veut*». C'est signé Alain Devos, La Poste centre de distribution, 35 rue Tremière, 59654 Villeneuve d'Ascq, téléphone 03 20 71 41 53. Gageons que là encore l'appel sera entendu !



Dans le cadre de la Journée du Timbre 1999, consacrée cette année à Astérix, l'Union a proposé à ses sociétaires de superbes souvenirs philatéliques réalisés sur soie d'après des oeuvres originales d'Uderzo : une série de 2 enveloppes ou 2 cartes sur soie, l'une avec le timbre issu de la feuille, l'autre avec le timbre du carnet et sa vignette, oblitérés Premier Jour, à 40 F la série (6,1 euros); une enveloppe grand format en velin d'Arches avec le carnet oblitéré Premier Jour, à 80 F (12,2 euros); une enveloppe grand format en velin d'Arches avec le bloc, plus le timbre du carnet et sa vignette, oblitérés Premier Jour, à 45 F (6,86 euros). Commande : Secrétariat national de l'Union, 78 rue Taitbout, 75009 Paris.

★

A l'occasion de la sortie du bloc-feuille Philexfrance 99 (la Joconde, la Liberté de Delacroix et la Vénus de Milo), l'Union a proposé à ses adhérents les souvenirs suivants : une série de 3 enveloppes ou cartes illustrées sur soie avec le bloc oblitéré Premier Jour, à 125 F (19,06 euros); une grande enveloppe papier parchemin, illustrée de la déesse Bastet, avec le bloc oblitéré Premier Jour, à 125 F (19,06 euros); un encart «grand prestige», au tirage numéroté et avec gravure originale de Pierre Forget, revêtu du bloc oblitéré Premier Jour, à 140 F (21,34 euros). S'adresser au Secrétariat national de l'Union, 78 rue Taitbout, 75009 Paris.

★

Pour la sortie du timbre «Elections au Parlement Européen», l'Union a mis à la disposition de ses sociétaires une enveloppe illustrée sur soie avec le timbre oblitéré Premier Jour Paris, à 20 F (3,05 euros); une enveloppe illustrée sur soie avec le timbre oblitéré Premier Jour Strasbourg, à 20 F (3,05 euros); une carte illustrée sur soie avec le timbre oblitéré Premier Jour Paris, à 20 F (3,05 euros). Elles peuvent encore être obtenus en s'adressant au Secrétariat national de l'Union, 78 rue Taitbout, 75009 Paris.

★

Pour la sortie fin mai du bloc-feuille de trois timbres (2 à 4,50 F et un à 3 F) «Congrès Mondial des Roses», l'Union a mis à la disposition de ses adhérents des souvenirs philatéliques de qualité : une série de 3 enveloppes ou 3 cartes illustrées sur soie avec les timbres et le cachet Premier Jour, au prix de 65 F la série (9,91 euros); et une enveloppe grand format illustrée sur soie avec le bloc oblitéré Premier Jour, à 60 F (9,15 euros). Renseignements : Secrétariat national de l'Union, 78 rue Taitbout, 75009 Paris.

Le 28 juin, le Sénat et l'Assemblée Nationale se sont retrouvés à Versailles en Congrès pour voter les lois concernant la parité homme-femme et le traité d'Amsterdam.

Un cachet spécial «Congrès» a fonctionné comme à l'habitude, et dans la continuité des souvenirs précédemment réalisés pour ce type d'événement, l'Union a mis à la disposition de ses adhérents une enveloppe comportant le timbre «Château de Versailles» et le cachet postal du Congrès, au prix de 20 F (3,05 euros).

Quelques exemplaires de cette enveloppe demeurent disponibles auprès du Secrétariat national de l'Union, 78 rue Taitbout, 75009 Paris.



La Poste a émis le 6 février un timbre en forme de coeur, et le 20 mars une série de 4 timbres «Merci», «Oui», «C'est une fille», «C'est un garçon».

Pour cet événement, l'Union a proposé à ses adhérents plusieurs souvenirs : une série de 2 cartes ou enveloppes sur soie avec le timbre «coeur» (timbre du carnet et timbre de la feuille) oblitérés Premier Jour, à 50 F (7,62 euros); une série de 4 cartes ou enveloppes sur soie avec les 4 timbres «Merci», «Oui», «Fille», «Garçon» oblitérés Premier Jour, à 65 F (9,91 euros).

Contact : Secrétariat national de l'Union, 78 rue Taitbout, 75009 Paris.

★

Dans le cadre de l'émission du timbre avec hologramme «Cérès - Philexfrance 99» en date du 2 juillet, l'Union a mis à la disposition de ses sociétaires les souvenirs de prestige suivants : une enveloppe ou une carte illustrée sur soie avec le timbre Cérès oblitéré Premier Jour, à 25 F (3,81 euros); un encart de luxe avec le timbre oblitéré Premier Jour, à 75 F (11,43 euros); une enveloppe grand format comportant le bloc-souvenir CNEP (bloc dessiné par Claude Andréotto et émis par la Chambre des Négociants en Philatélie) et le timbre Cérès oblitéré Premier Jour, à 70 F (10,67 euros).

Contact : Secrétariat national de l'Union, 78 rue Taitbout, 75009 Paris.

Les LISA en service sur le site de Philexfrance 99 ont délivré des vignettes d'affranchissement spécifiques. L'Union a donc fait réaliser des jeux de 2 enveloppes munies de ces vignettes d'affranchissement (la première au tarif de la métropole, la seconde au tarif de la lettre prioritaire pour l'Europe hors Union Européenne), disponibles au prix de 30 F le jeu (4,57 euros). Un nombre très limité d'enveloppes a été réalisé. Suite à des désistements, quelques jeux demeuraient disponibles au moment de la mise sous presse de la Gazette. Contacter le Secrétariat national de l'Union, 78 rue Taitbout, 75009 Paris.

★

A l'occasion de Philexfrance 99, l'Union a proposé à ses adhérents un passeport philatélique européen, comprenant 15 timbres des différents pays de l'Union Européenne, oblitérés par les cachets «Philexfrance 99» de chaque pays. Cette réalisation a été proposée au prix de 200 F (30,49 euros). Renseignements : Secrétariat national de l'Union, 78 rue Taitbout, 75009 Paris.

★

A l'occasion de la sortie du timbre «Nymphéas, effet du soir», oeuvre de Claude Monet, l'Union a proposé à ses adhérents plusieurs souvenirs philatéliques : une enveloppe ou une carte illustrée sur soie, avec timbre oblitéré Premier Jour, à 25 F (3,81 euros); un encart de luxe illustré sur soie avec timbre oblitéré Premier Jour, à 65 F (9,91 euros). Commandes : Secrétariat national de l'Union, 78 rue Taitbout, 75009 Paris.

BILAN AU SERVICE DES ECHANGES MAXIMAPHILES

La première saison du service des échanges maximaphiles a été courte mais bonne. Lancé en février 1999, ce nouveau service a routé 21 000 cartes. Sur 5 mois, plus de 4 cartes sur 10 ont été prélevées pour un montant représentant le tiers de la valeur totale des cartes proposées, de bons résultats qui laissent à penser que les maximaphiles, les thématistes et tous les amoureux des belles cartes-maximum ont trouvé leur bonheur dans les envois à choix.

Vous avez des doubles (cartes maximum de France, de l'étranger, mais pas de cartes sur soie), confectionnez des pochettes ! Vous souhaitez recevoir à domicile des envois à choix, signalez-vous ! Renseignements auprès de Jean Grandin, Service des Echanges Maximaphiles de l'Union, La Poste, 38940 Roybon.

... du trimestre

A l'occasion de l'émission des 6 timbres et du carnet «Œuvres des grands photographes français», l'Union a mis à la disposition de ses sociétaires une série de souvenirs de prestige : un jeu de 6 cartes ou enveloppes illustrées sur soie avec les timbres oblitérés Premier Jour, à 130 F le jeu (19,82 euros); une enveloppe grand format illustrée sur soie avec les 6 timbres oblitérés Premier Jour, à 90 F (13,72 euros); un encart de luxe illustré sur soie avec les 6 timbres et le carnet oblitérés Premier Jour, à 130 F (19,82 euros). Commandes auprès du Secrétariat national de l'Union, 78 rue Taitbout, 75009 Paris.

★

Après le succès des Voiles de la Liberté en 1989 et de l'Armada de la Liberté en 1994, Rouen a accueilli, du 9 au 18 juillet, l'Armada du Siècle. La Poste a émis un bloc-feuillet de 10 timbres représentant des grands bateaux à cette occasion, et l'Union a pu proposer une série de souvenirs spécifiques : un jeu de 5 enveloppes ou cartes illustrées sur soie comportant les 10 timbres oblitérés Premier Jour, à 80 F (12,20 euros); et une enveloppe grand format illustrée sur soie avec le bloc oblitéré Premier Jour, à 60 F (9,15 euros). Pour plus de précisions, écrire au Secrétariat national de l'Union, 78 rue Taitbout, 75009 Paris.

★

En collaboration avec l'association pour le développement du Musée des Télécoms de Pleumeur-Bodou, le groupe Bretagne de l'Union a édité des souvenirs philatéliques pour l'exposition temporaire du Musée, du 2 avril au 7 novembre, sur le thème «les Télécoms et la B.D.» : une enveloppe illustrée revêtue d'un des 5 timbres «Petit Prince» oblitéré de la flamme de Pleumeur, à 20 F pièce (3,05 euros); un jeu des 5 enveloppes (5 timbres différents) à 80 F (12,2 euros); une télécarte à 50 unités, à 49 F (7,47 euros). Ecrire au groupe Bretagne de l'Union, 83 chemin de Landerval, 22700 Perros-Guirec.

Lors du Congrès des Donneurs de Sang Bénévoles de La Poste et de France Télécom qui s'est tenu à Perros-Guirec du 8 au 10 mai, le groupe Bretagne et l'association des Donneurs de Sang ont édité 6 souvenirs philatéliques : une enveloppe et une carte postale Premier Jour de la flamme-annonce de l'événement (20 F pièce/3,05 euros); une enveloppe et une carte postale affranchies du timbre «Goutte de Sang» oblitéré du cachet du bureau temporaire de La Poste (20 F pièce/3,05 euros); une enveloppe et une carte postale affranchies du timbre «Coeur» oblitéré du cachet du bureau temporaire de La Poste (20 F pièce/3,05 euros). Le jeu de 6 souvenirs est disponible au prix de 100 F (15,24 euros). S'adresser au groupe Bretagne de l'Union, 83 chemin de Landerval, 22700 Perros-Guirec.

★

Le groupe Centre de l'Union a organisé les 29 et 30 mai au musée Roty de Jargeau (45) une manifestation philatélique sur le thème de la Semeuse. A cette occasion a été proposée au prix de 20 F (3,05 euros) une enveloppe affranchie par un timbre Semeuse de 1903 avec complément d'affranchissement au verso. Commandes à effectuer auprès du groupe Centre de l'Union, 4 rue Colbert, 45100 Orléans.

★

Une exposition intitulée «Initiation à la Philatélie» a été organisée par notre ami Jacques Girard les 15 et 16 mai dernier à St-Pierre (Martinique) à l'occasion de la sortie du timbre «St-Pierre». Plusieurs souvenirs ont marqué cet événement : une enveloppe illustrée avec timbre oblitéré Premier Jour (12 F/1,83 euro), une carte maximum oblitérée Premier Jour (15 F/2,29 euros), une série de trois prêt-à-poster (trois illustrations différentes) à 18 F le lot (2,74 euros). Contacter Jacques Girard, La Poste, 97240 Le François, avec un chèque libellé à l'ordre de «La Poste». Pas de frais d'envoi.

Pierre Nouvier, adhérent de l'Union, signale que pour le trentième anniversaire du musée Napoléon de Brienne-le-Château (10), les 26 et 27 juin, un bureau temporaire a fonctionné avec cachet grand format illustré. Une enveloppe et une carte ont été mises en vente, à 16 F pièce (2,44 euros). On peut les obtenir chez Pierre Nouvier, 5 rue Jean Jaurès, 10500 Brienne-le-Château (joindre une enveloppe timbrée pour le retour).

★

René Le Lain, membre de l'Union, informe la Gazette de l'édition de 4 cartes et une enveloppe les 12 et 13 juin pour la sortie du timbre «Comtesse de Ségur» à Plumeret (56). Ces souvenirs sont revêtus du timbre oblitéré du cachet grand format illustré sans mention Premier Jour, au prix de 12 F (1,83 euro) pièce + port, et disponibles auprès de M. Guygnic, les 4 chemins, 56550 Belz.

★

Le très actif Jacques Girard signale à la Gazette que le 3 mai ont été mises en service à Sainte-Marie et Fort-de-France Messagerie deux flammes différentes sur le même thème, «Quinzaine de l'Ecole Publique». Des souvenirs (flammes sur enveloppe illustrée) au prix de 12 F pièce (1,83 euro) sont disponibles auprès de lui : Jacques Girard, La Poste, 97240 Le François.

★

L'Assemblée Générale du groupe Languedoc-Roussillon de l'Union s'est tenue le 8 février. De nombreuses activités ont vu le jour durant l'année écoulée, et notamment la tenue d'un stand de l'Union au Forum des Associations PTT à Vauguières, et l'exposition sur le football à Rondelet. Plusieurs exposants ont reçu des distinctions : Guy Bardin (Grand Vermeil en exposition nationale), Roland Conte (Grand Argent en exposition régionale), Henri Heyn (Grand Argent en exposition départementale). A l'issue de l'A.G., le Conseil d'Administration a été renouvelé dans son ensemble.

LES COURRIERS DE L'ESPOIR 1999

L'association «Sports-Solidarité» a organisé le 25 juillet une opération au profit de la recherche sur la leucémie, appuyée sur une performance sportive et un événement philatélique.

Afin de célébrer les 90 ans de la traversée de la Manche par Louis Blériot, Rémy Marchand et Philippe Gandon-Léger ont accompli une traversée aller-retour sur le même trajet Calais-Douvres, en kayak de mer.

Ce kayak a transporté du courrier, agrémenté d'une griffe privée certifiant sa



présence à bord et indiquant les heures de départ et d'arrivée de la traversée.

Ce courrier a été oblitéré avec le cachet grand format illustré d'un bureau temporaire qui s'est tenu sur la plage de Calais.

Ces enveloppes sont disponibles au prix de 50 F/7,62 euros auprès de l'association «Sports-Solidarité», 35 rue Alfred de Vigny, 78960 Voisins-le-Bretonneux.

La totalité des sommes récoltées par cette opération sera reversée à l'association «Favoriser l'Accueil et la Recherche en Hématologie Pédiatrique» de l'hôpital Robert Debré à Paris.

L'Assemblée Générale du groupe Bretagne de l'Union s'est déroulée le 21 février. Le groupe a participé ou organisé de nombreuses manifestations durant l'exercice achevé : présentation de collections à des expositions départementales (Erquy, Auray) et régionales (Ronces-les-Bains, Gourin), Congrès de la MGPTT à Saint-Malo, exposition-bourse de télécartes à Pleumeur-Bodou, etc. Le bureau a été reconduit : président, Léon Fischer; vice-président, Hubert Perez; secrétaire, Roger Guénégo; trésorier, Jean-Michel Labesse.

★

Nos amis du Musée du Facteur et de la Poste de Cosne-sur-Loire ont émis leur troisième carnet porte-timbres lors du 11ème Salon du Livre de Cosne fin mai. Ce carnet est à l'effigie de l'actrice Astrid Veillon, marraine de l'association «Trait d'Union 58». Ce carnet est en vente au prix de 35 F (5,34 euros), + port, auprès du Musée du Facteur, 58200 Cosne-sur-Loire.

★

Le groupe Midi-Pyrénées a organisé avec La Poste le Premier Jour du timbre ovale «Coupe du Monde de Rugby» au Capitole de Toulouse les 11 et 12 septembre dernier. A cette occasion il a présenté une exposition philatélique en liaison avec ce sport, et proposé trois souvenirs : une carte et une enveloppe sur soie avec le timbre oblitéré Premier Jour; et une enveloppe souvenir locale, en rapport avec les rencontres de Coupe du Monde prévues à Toulouse en octobre 1999. Chacun de ces souvenirs est disponible au prix de 20 F/3,05 euros. Les commandes sont à transmettre à Robert Picoy, secrétaire du groupe, 20 rue des Noyers, 31700 Blagnac.

★

L'Union organisera en 2002 le Congrès national de la Fédération Française des Associations Philatéliques, et fêtera par la même occasion son 50ème anniversaire. Pour cet événement, les instances dirigeantes de l'association sont d'ores et déjà mobilisées, et un groupe de travail a été constitué, ainsi composé : Danielle Sié (relations avec

LE SIECLE AU FIL DU TIMBRE

Annoncée par Claude Bourmaud, président de La Poste, dans l'éditorial de Philinfo de septembre, cette opération va consister pour La Poste à émettre six séries de cinq timbres dont les sujets auront été choisis par les Français eux-mêmes.

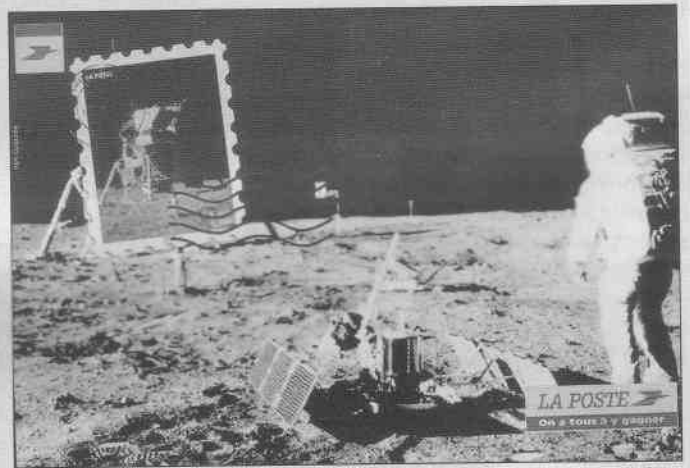
Pour cela, six thèmes ont été préalablement déterminés par l'exploitant public : sport, société, style de vie, sciences, communications et transports. Le vote du public pour les deux premiers thèmes se déroule du 20 septembre au 20 octobre, mais des bulletins-réponse étaient déjà disponibles dans certains bureaux de poste dès la fin août.

Les deux premiers thèmes (sport et société) sont eux-mêmes découpés en cinq événements (exemple pour le sport : victoires françaises de légende, aventures de légende, performances de légende, exploits de légende, sportifs de légende), pour lesquels le public peut choisir entre quatre options. Ainsi, dans la rubrique "aventures de légende" est-il proposé de voter entre la traversée de l'Atlantique par Lindbergh, la première ascension de l'Everest par Hillary, la traversée de l'Atlantique à la rame par Gérard d'Abouville et le premier tour du monde en ballon par Piccard et Jones.

Chaque série de cinq timbres verra le jour en mai et septembre 2000, 2001 et 2002. Il s'agit, selon Claude Bourmaud, "de faire choisir aux Français les timbres qu'ils aimeraient voir réaliser". Les bulletins-réponse sont disponibles dans tous les bureaux de poste et le vote gratuit, puisque réalisé au moyen d'une carte "T". Le dépouillement des votes se fera, annonce La Poste, grâce au système informatique LAD, qui signifie

Lecture Automatique de Documents, technique déjà employée pour le recensement de la population effectué en début d'année par l'INSEE.

Cette technique faisait également l'objet d'une démonstration permanente sur le stand de la Direction du Courrier de La Poste à Philexfrance 99, le Mondial du Timbre.



l'office du tourisme), Michel Liflard (organisation du Congrès), Alain Jacquart (relations avec les négociants), Jean-François Thivet et Pierre Fallot (organisation de l'exposition nationale), François Mennessiez (relations avec la presse), Pascal Bladinières (relations avec La Poste), Gilles Cressent (financement-budget), Christian Gauyat (relations avec les associations), Denis Collas (groupe Champagne-Ardenne), Jean-Pierre Vandaële (relations avec les étrangers). Bien entendu, toutes les bonnes volontés supplémentaires sont les bienvenues pour faire de cet événement une réussite !

Lors du Congrès de la F.F.A.P., les 3 et 4 juillet dernier, à Issy-les-Moulineaux, notre ami Alain Daillet, vice-président national de l'Union et président du groupe Rhône-Alpes, a reçu la plaquette Biscara. La Gazette lui présente ses sincères félicitations.

LA PAGE DES JEUNES : SOLUTIONS

- LE TIMBRE CACHE : il s'agit de la ville du Fay-en-Velay, célèbre pour son pèlerinage à la Vierge.

- LE TIMBRE MYSTÉRIEUX : le pays avant émis ce timbre est la Yougoslavie (avant la partition du pays en différents Etats, au début des années 90).

- LE TIMBRE QUIZZ : avec la première lettre des mots «Mistral», «Mistral», «Mistral», «Océanexpo», «Gounod» et «Marsellien», on reconstitue le mot de «Gomme».

PETITES ANNONCES

Les petites annonces de la Gazette sont gratuites pour les adhérents de l'Union et les abonnés. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées (ou recopiez le tout), et expédiez-les avant le 31 octobre à : la Gazette, BP 111, 37301 Joué-les-Tours cedex (aucun numéro d'adhérent n'est à fournir pour les abonnés).

.....

.....

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

..... N°adhérent :

Attention ! Compte tenu de la charge considérable que représente la gestion du service des petites annonces, chaque demande n'est valable qu'une fois. Il convient d'établir une nouvelle demande pour chaque nouvelle parution.

Rappel : ces annonces sont à caractère strictement associatif. Les lecteurs de la Gazette qui en constateraient un usage abusif sont invités à en aviser la Rédaction.

ACHATS (PHILATELIE)

- Rech. pour étude textes officiels et étiquettes, neuves ou sur plis, concernant la mise en service et l'utilisation d'étiquettes postales, télégraphiques, téléphoniques ou des services financiers apposées régulièrement par l'usage ou la Poste sur le courrier ou documents au départ, en transit ou à l'arrivée (y compris étiquettes locales). Faire offre à L. Guillard, apt 31, entrée 3, 11 rue E. Frémy, 78000 Versailles.
- Rech. oblitérations du casino de Vichy et de la grotte de Pech Merle. L. Barriquand, 21 rue Simondan, 69009 Lyon.
- Recherche sur manco TP oblitérés F. et Monaco. Donne cote/cote T. neufs ** France, Monaco, mon choix. J. Garrec, Fontana Rosa, Av. Ibanez, 06500 Menton.
- Rech. épreuve de luxe du TP n° YT 905 (Arbois) et épreuve d'artiste du TP n° YT 314 (Rouget de l'Isle). P. Tisserand, 27 rue des Sorbiers, 25130 Villers-le-Lac. 03 81 68 19 71 (tel-fax).
- Rech. timbre fictif 0,25 F gris et rouge sur document et coin daté de 1961, également lettre avec cachet test mail toute période. A. Turck, 7 av. L. Blum, 88190 Golbey.
- Achète Ethiopie série Yvert n° 1234 A à 1234 D Journée Mondiale de lutte contre le sida (1988). P. Marescaux, 117 rue H. Barbusse, 92110 Clichy.
- Rech. timbres fictifs de France pour compléter la collection. D. Gaillac, 22 rue des jardins, 81600 Gaillac.
- Retraité achète ou échange timbres «Europa» oblitérés 1er choix sur mancoliste n° Yvert. R. Pouvreau, Le Pré Beaulieu, Rte des Sables, 85160 St-Jean-de-Monts.
- Rech. marques postales et oblitér. du dpt de l'Allier. A. Becouze, La Poste, 03150 Varennes/Allier. 04 70 45 00 01 (h. bur.).
- Ach. TP-blocs Macao/Formose/Hong-Kong/Chine, ses régions et bx. G. Mallecourt, 19 Bt H, ch. de Boutary, 69300 Caluire. 04 78 08 09 00.
- Ret. éch. France nfs XX c/ id sur manco. Ach/éch. 0,70 F ondulé ou non sous toutes ses formes. E. Fontanilles, Belle Barbe, 83340 Le Thoronet. 04 94 73 85 22.

VENTES (PHILATELIE)

- Atteint de cécité, vds TP France neufs à 35 %, oblitér. cachet rond à 30 %, id Monaco, pour m'acheter une synthèse vocale. Vds dans 5 reliures albums Safe Dual collection pratiquement complète de Monaco neufs cote 80 000 F, vendu 20 000 F ou plus offrant, facilités. J.-P. Momy, 427 rue Colbert, 80000 Amiens. 03 22 44 05 22.

- Vds carnets (CR, JT, commémo, etc) et blocs-feuillets de France depuis 1982, majorité à la valeur faciale. Vds documents et plis sur thème «Présidents de la République». Vds documents, plis et TP sur thème «la Cèrès de Mazelin». J.-F. Logette, 92 rue Alsace-Lorraine, 51100 Reims.
- Vds notices philat. France reliées 1982 à 1992. Feuillet CEF 1974-1975 avec protection et classeur. Aubert, 220 rte de Bourg, 01250 Villeversure.
- Vds doc. officiels Musée Postal 1973 à 1998, prix à débattre. P. Verrière, 52 av. Mal Juin, 06400 Cannes.
- Vds doc. officiels du Musée de La Poste avec reliures 1/3 cote années 1986 à 93 inclus. Vds 2 reliures + étuis YT (rouge/noir, état neuf) 100 F l'une (val. 350 F), + éventuellement intérieur Polynésie/Océanie/Réunion/Nelle-Calédo./TAAF. H. Schuller, 18 rue de la Breche, 47600 Nérac. 05 53 65 31 90.
- Souvenir philatélique français et roumain émis à l'occasion du match de rugby France-Roumanie du 3 juin 1999 à Castres : une première en philatélie. G. Lannes, Amicale phi. de Castres, BP 207, 81104 Castres.
- Vds timbres de France NF s/ch et oblitérés, remise 60 à 70 %, liste c/ TPR. Revues philatéliques (Le Monde, L'Echo, Timbroscopie). M. Sauvageon, 2 allée du château, Haute-Roche, 69310 Pierre-Benite.
- Vds RFA (.) et N** 1000 F de cote, 150 F franco R2. Rech. l'Ardennais de la série des chevaux par 100 obl., faire offre. L. Devillers, BP 7, 60150 Thouroutte.
- Vds (xx) TP, blocs, carnets, taxes, préos de France; Monaco; Polynésie; Wallis; Nelle-Calédonie; St-Pierre; TAAF. Adresser mancoliste à C. Bidault, 356 ch. des Lauzières, Rte de Sauve, 30900 Nîmes.
- Vds 1/3 de cote Yvert (+ port) timbres en feuille du n° 1532 au n° 1898. Liste sur demande à Y. Bernard, 37 rue de la Fédération, 75015 Paris.
- Vds au plus offrant 24 blocs qualité luxe XXX Exposition Paris 1937 dans un classeur spécial. Env. FDC années 80 de SPM. Lejeune, Brassaud, 17460 Retaud.
- Vds lots France : 1, surtaxe et tableaux **, fac. 500 F, prix 550 F; 2, GF et PF ** et *, fac. 500 F, prix 450 F. P. Kasprzak, Gaudant, 86190 Beruges.
- Vds oblitér. sur Sages détachés et sur lettres. Egalement G.C sur détachés. D. Tourneux, Le Bas Mou, 49350 Les Rosiers.
- Vds 500 bleus de France n° 14 oblitérés 1853-75, + 800 en réserve. R. Gauthier, 32 av. Gal Bizot, 75012 Paris. 01 43 42 95 57.

- Vds col. TP GB/Jersey/Man années 1953-1990 + col. thématiques W. Disney et Noël en neuf tout 1er choix. Px bas. Rens. c/ TPR. L. Klein, 81 cours de la République, 69100 Villeurbanne.
- Vds lots diff. de 30 plis div. de la Marine Nationale avec cach. de bord et de missions, 225 F net; lots diff. de 30 plis div. d'agences postales navales, 205 F net; lots diff. de 20 plis TAAF attractifs avec cachets de missions et div., 305 F net; lots diff. de 30 plis polaires étrangers, 200 F net; lot de TP obl. de France, cote 600 F, net 150 F; lot de TP neufs de France, cote 500 F, net 200 F. J. Guillemain, Rés. St-Joseph, Bt B3, 06700 St-Laurent-du-Var.
- Vend timbres neufs Monde 1000 F de cote, net 200 F franco. France faciale + port, liste c/ TPR. R. Bureau, BP 39, 59635 Wattignies cedex.
- Groupe UP Nord/Pas-de-Calais propose enveloppes 1er Jour Gal de Gaulle (24/2/90) et Appel du 18 juin (18/6/90), cote 25 F, vendues 6 F. Egalement doc. officiel Gal de Gaulle 6/90, cote 75 F, vendu 15 F. M. Hesdin, 21 rue de la Plaine, 62120 Mametz. CCP UP N-PdeC : 293313 N Lille.

CARTES POSTALES

- Recherche cartes postales illustrateur D. Morer, Grève des PTT : Mme Pech, Le camarade Capmarty, Le Gleo, Montbrand, Biron, Perussie, Coudert. P. Bauban, 52 rue des Rivaux, 63170 Aubière.
- Recherche CPSM du Père Noël des PTT avant 1980; CPA Andorre et dpts 23, 24, 33, 62, 87; TP d'Italie et d'Espagne. Ech. poss. Offre : CPA, timbres, plis, cartes tél., CPSM Père Noël PTT après 1980. J. Savina, BP 123, 62520 Le Touquet.
- Rech. CP de Saint-Prest (28); autocollants thèmes politique, syndical. J.-P. Simon, 21 rue L.-A. Crette, 94400 Vitry/Seine.
- Achète toute bonne CPA France entière, ach. le livre des timbres de La Poste ttes années, ach. anciens, PA, Europa. P. Courtoux, 41 rue M. Braunstein, 78200 Mantes-la-Jolie.
- Achète CPA Bas-Rhin toutes localités sauf Strasbourg. Vds ou éch. PAP repiqués France entière, liste c/ TPR à 3 F. D. Kleinclaus, 10 rue de l'Arsenal, 68100 Mulhouse.
- Ach. toutes CP sur 77 Montigny/Loing, Chevrainvilliers, Ormesson; 95 Arnouville, Villiers-le-Bel, Gonesse; thèmes anti-tabac, lanterne des morts. M. Huvier, 9 av. du Cottage, 94500 Arnouville.
- Rech. CP ou chromos contours géo départements français. D. Régnier, collègue P. Langevin, 10300 Ste-Savine.

Petites Annonces

• Recherche Top CPA-CPSM 62 St-Venant, Robecq, Busnes, St-Floris, Calonne/la Lys, Mt Bernenchon; 59 Top Haveskerquie. J.-J. Lepoivre, 39 rue Basse, 62350 Mont-Bernenchon.

TELECARTES

• Vds télécartes mi-cote (liste contre 1 TP) ou éch. c/ insignes ou coiffes militaires, médailles. Vds colo. fr. n° 16 aminci 500 F. P. Azouz, 11 rue du clos neuf, 14150 Ouistreham.

• Vds ou échange contre timbres : télécartes usagées monde & TP neufs** monde. Chaque liste c/ TPR 4,20 F + recherche lettres du Paraguay ayant réellement voyagé entre 1967 et 1991. B. Napolitano, rue Daumier, 84500 Bollène.

DIVERS ET ECHANGES

• Rech. étiquettes de vin + champagne + muselets en échange de TP France neufs. Rech. nouveautés sur de Gaulle. Vds à bons prix nouveautés télécartes françaises (UT). J.-F. Glorian, 39 rue W.-Rousseau, 62800 Liévin. 03 21 45 48 33.

• Vds almanachs des PTT des années 1972 à 1988, 10 F pièce + port. Vds livre «Le Patrimoine du Timbre-poste français», prix réduit, très bon état. R. Cassou, 34 rue Chanzy, 82000 Montauban. 05 63 63 57 28.

• Echange timbres neufs de République Tchèque contre France neufs. S. Zika, BP 690, 111.21 Prague 1.

• Souhaite échanger timbres de France et tous autres pays depuis 1930. Egalement intéressé par timbres sur thèmes espace, aviation, flore, sport, architecture, peinture. Ecrire en anglais. D. Mindrin, 83 K. Libkneht St., RU-352905 Armavir, Krasnodar Territory, Russia.

• Philatéliste de Chine souhaite échanger FDC. Ecrire en anglais ou en chinois. Qin Wenpei, P.O. Box 1-9, Lingchuan, Guangxi 541200, PR China.

• Rech. Europe/Australie/Canada/Vietnam, j'offre Monde. Je souhaite échange par libre choix réciproque cote/cote. F. Irali, 05120 Les Vigneaux.

• Donne 5 TP (ou plus) étrangers contre un TP sur thème cinéma. Pas de doubles, SVP. Rech. CP Reine Victoria, adresser photocopie. D. Le Metayer, 734 Gde Rue, 78955 Carrières-sous-Poissy.

• Ech. nombreux thèmes : oiseaux, faune, foot, etc. A. Geminiani, 63118 Cebazat. 04 73 24 28 61.

• Echange timbres-poste neufs Pologne et pays de l'ex-Urss contre timbres-poste neufs France, Europe occ. et billets de banque. Réponse assurée. Zdzislaw Duczek, PO Box 20, 08-100 Siedlce 1, Poland.

LES PHILATÉLISTES MALADES DE LA COTE

Le bulletin du cercle philatélique vésulien a récemment publié sous la signature d'Utopix de La Fontaine une jolie fable, qui a séduit la Gazette par son ironie et sa justesse. Remerciements au Club Philatélique de Vesoul pour avoir autorisé la Gazette à reproduire ce texte, que chacun aura reconnu comme un pastiche de la fable «les animaux malades de la peste» !

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes des collectionneurs,
La cote (puisqu'il faut l'appeler par son nom)
Capable d'appauvrir en un jour la plus riche collection,
Faisait aux philatélistes la guerre.
Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés :
Nul achat n'excitait leur envie. Pincés et albums se fuyaient.
Plus de timbres, partant plus de joie.
Le roi Yvert tint conseil et dit : «Mes chers amis,
Je crois que le ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune. Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du céleste courroux;
Ne nous flattons donc point; voyons sans indulgence
L'état de notre conscience.
Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,
J'ai dévoré force collections.
Même il m'est arrivé quelquefois de dévorer le collectionneur.
Je me dévouerai donc, s'il le faut; mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi;
Car on doit souhaiter, selon toute justice,
Que le plus coupable périsse.
- Sire, dit le marchand, vous êtes trop bon roi;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.
Eh bien ! Annihiler force collections, ruiner collectionneurs,
Canailles et sottises espèces, est-ce un péché ?
Non, non. Vous leur fîtes, Seigneur, en épurant le marché,
Beaucoup d'honneur, car, dignes de tous ces maux,
Ils étaient de ces gens-là qui sur la philatélie
Se font un chimérique empire.»
Ainsi dit le marchand, et flatteurs d'applaudir.
On n'osa trop approfondir
De La Poste, ni de la Fédération, ni des autres puissances
Journaux, experts et éditeurs, les moins pardonnables offenses :
Tous étaient de petits saints.
L'âne de collectionneur vint à son tour et dit : «J'ai souvenance
Qu'en une bourse d'amateurs passant,
L'envie, l'occasion, de beaux et bons timbres exposés, et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis d'un achat le reste de ma bourse.
Je n'en avais nul besoin, puisqu'il faut parler net.»
A ces mots, on cria haro sur le benêt.
Un journaliste, quelque peu clerc, prouva par sa harangue
Qu'il fallait sanctionner ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Acheter les timbres d'autrui ! Quel crime abominable !
Rien que la ruine n'était capable
D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.

Selon que vous serez puissant ou misérable
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

La GAZETTE

n°101

